



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume I.

Montreal, (Bas-Canada) Novembre, 1857.

No. 11.

**SOMMAIRE.—LITTÉRATURE :** L'Orpheline, Poésie, par Madame Mélanie Waldor.—**ÉDUCATION :** Pédagogie.—Emploi du temps dans les Ecoles.—Hygiène et médecine des enfants, par Madame la comtesse de Ségur.—La fin et les moyens.—Question de morale, par Madame Guizot.—Exercices pour les élèves des écoles.—Le coucher d'un petit garçon, par Mde Desbordes-Valmore.—Leçon de choses.—Le Bouquet de violettes.—Exercice de grammaire.—**AVIS OFFICIELS :** Erection et limites de Municipalités scolaires.—Nominations de membres du Bureau des Examineurs pour le District des Trois-Rivières.—Nominations de Commissaires d'Ecoles.—Avis important aux Instituteurs.—Instituteur responsable.—**EDITORIAL :** Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Haut-Canada pour 1856.—Première conférence des Instituteurs du District d'Inspection de M. Lanctot.—Association Américaine pour l'avancement des sciences, (suite et fin).—Revue Bibliographique.—De l'Éducation, par Mgr. Dupanloup, (suite).—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.—Paris, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS.**—Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin Littéraire.—Bulletin Scientifique.—Bulletin des Arts et des Beaux-Arts.—**DOCUMENTS OFFICIELS :** Circulaire aux Inspecteurs d'Ecole.—Distribution des prix aux élèves du Collège de Ste. Thérèse de Blainville, (suite et fin).

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### L'ORPHELINE.

Au pied des saints autels j'avais prié longtemps ;  
Des cierges consumés la flamme vacillante,  
Errant autour de moi, jetai de temps en temps,  
Comme un dernier adieu, leur clarté plus brillante ;  
Bien plus pâles ensuite, ils n'éclairaient plus rien ;  
Et, sur le simple autel, les pieuses reliques,  
Les images gothiques  
Semblaient fuir, se couvrant d'un voile aérien ;  
Et mes yeux, fatigués de répandre des larmes,  
A cette obscurité trouvaient alors des charmes.

J'écoutais s'affaiblir les derniers bruits du soir,  
Et, sur les bleus vitraux, je regardais encore  
Si le jour qui fuyait me laisserait y voir,  
Près de mon saint patron, la Vierge que j'implore !  
Mais elle et tous les saints ne s'apercevaient plus,  
Et sous un rideau noir, on eût dit que dans l'ombre,  
De cette nuit plus sombre,  
Ils étaient tour à tour pour jamais disparus !

Et moi, fermant bientôt mes paupières lassées,  
Je ne me souvins plus de mes peines passées.  
Mon front appesanti s'inclina sur ma main,  
Et, près de m'endormir, je vis dans un nuage  
Des anges occupés à tracer un chemin  
Où leurs ailes laissaient un lumineux passage ;  
L'un d'eux me souriait comme pour me bénir,  
Puis, en me soulevant doucement de la terre,  
Semblait avec mystère  
M'avertir que ma vie était près de finir.

Et je sentis alors qu'avec de blanches ailes  
Je parcourais dans l'air des régions nouvelles ;  
Des sons mélodieux me berçaient mollement,  
Leurs accords inconnus parcouraient la surface  
De cet azur que Dieu nomma le firmament,  
Se perdaient, renaissaient et mouraient dans l'espace.  
Une clarté nouvelle alors frappa mes yeux ;  
Et mon ange gardien qui me servait de guide  
Cessa son vol rapide....

"Où sommes-nous?" lui dis-je; il me répond: "Aux cieux."

Et la Vierge Marie, en m'appelant sa fille,  
Me dit: "Approche, enfant, je te rends ta famille."  
Alors je vis ma mère; elle m'ouvrit ses bras.  
Mon père souriait à ma joie enfantine ;  
Des chérubins jetaient des roses sous mes pas,  
Et des voix répétaient: "Tu n'es plus orpheline."  
Soudain je crus sentir un baiser maternel :  
Sous ce premier baiser tressaillant tout entière,  
Je rouvris ma paupière....  
Hélas! j'étais encor seule au pied de l'autel !  
Et, voyant le bonheur fuir sans pouvoir le suivre,  
Je regardais le ciel, et je pleurais de vivre.

MELANIE WALDOR.

## ÉDUCATION.

### PÉDAGOGIE.

#### DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

##### Connaissances à donner aux Elèves.

##### Chant, Géographie et Histoire.

Avec l'arithmétique et le système métrique, dont nous nous sommes occupé dans notre dernier article, nous avons terminé l'examen des connaissances qu'il est indispensable de donner à tous les élèves, et qu'on doit de toute nécessité faire entrer dans le plan d'études des écoles.

Mais si les connaissances énumérées jusqu'ici constituent l'enseignement strictement obligatoire, et ce qu'aucun individu entrant dans le monde ne peut ignorer, sans s'y trouver aujourd'hui dans une position tout à fait défavorable, elles sont bien loin de comprendre tout ce qu'il est utile, je dirais presque nécessaire, d'enseigner de nos jours à chaque individu, non pas seulement dans son propre intérêt, mais dans l'intérêt général de la société.

Nous avons fait connaître précédemment que la dis-

inction qui existait en droit entre les écoles où l'enseignement porte sur les seules matières obligatoires et celles où il s'étend plus ou moins au delà, ne semble plus subsister en fait. L'administration elle-même a en quelque sorte montré qu'elle reconnaissait la difficulté de maintenir cette distinction, en retranchant la colonne destinée à recevoir les indications qui y étaient relatives dans les états de situation de l'instruction primaire qu'elle fait dresser chaque année avec un si grand soin.

L'expérience a prouvé en effet, disions-nous, qu'il est infiniment peu d'écoles où l'enseignement ne s'étende, au moins pour une partie des élèves, un peu au-delà de la première partie du programme. C'est ce qui a lieu, en particulier, pour les éléments de la géographie et de l'histoire de France, pour le dessin linéaire et pour le chant, principalement le chant religieux.

L'autorité l'a si bien compris qu'elle a fait entrer ces connaissances dans les programmes de l'instruction donnée aux instituteurs dans les écoles normales. Elle ne s'est pas bornée à les faire enseigner aux candidats qui peuvent aspirer au brevet complet, elle a voulu que tous les élèves maîtres y eussent part. Elle a pensé avec raison qu'ils resteraient toujours des instituteurs insuffisants, s'ils ne pouvaient enseigner que les matières comprises dans la partie absolument obligatoire du programme des écoles primaires. En outre, dans ces dernières années, elle a introduit dans les écoles normales l'enseignement pratique de l'agriculture, et elle a recommandé d'en faire donner des notions élémentaires dans les écoles rurales, montrant ainsi combien elle tient à rendre l'instruction primaire de plus en plus utile aux populations qui la reçoivent.

C'est dans le même esprit que nous passerons en revue les différentes connaissances qu'il est à désirer de voir donner à tous les enfants de nos écoles. Nous ne nous arrêterons pas à celles qu'on peut enseigner seulement à un petit nombre d'élèves qui poussent leurs études plus loin que la masse ; nous y reviendrons plus tard. Nous avons hâte, pour le moment, d'arriver au but de ce travail, qui est de tracer un emploi régulier du temps, de nature à convenir au plus grand nombre des écoles et à la grande majorité des élèves.

Nous nous bornerons donc, avant d'aborder définitivement ce sujet, à compléter ce que nous avons dit de l'enseignement des écoles primaires, en parlant de ce qui devrait être étudié dans toutes et qui, en fait, est enseigné dans la plupart : c'est nommer le dessin linéaire, le chant, les éléments de géographie et d'histoire, que nous avons déjà indiqués plus haut, et auxquels on peut ajouter des notions d'agriculture pour les écoles rurales. Nous y joindrons différentes notions des connaissances usuelles que tous les hommes ont besoin de posséder, mais qui, en raison de la manière dont elles peuvent être données dans les écoles, devront être de notre part l'objet d'explications particulières.

Pour différentes raisons que l'on comprend sans que nous ayons besoin de les énoncer, nous passerons plus rapidement sur certaines matières que sur d'autres, et en particulier sur celles dont on semble mieux reconnaître l'utilité, parce qu'on est davantage dans l'habitude de les enseigner. De même, pour ne pas scinder un sujet, attendu les exigences de ce recueil, nous ne placerons pas ces matières selon leur ordre vrai ou supposé d'importance.

Ainsi aujourd'hui nous parlerons d'abord du chant, non pas en raison de son utilité pour les enfants des classes laborieuses, mais parce que nous le considérons comme un moyen d'éducation. Nous n'acceptons pourtant pas tout ce qui a été dit de l'influence morale de la musique. Cette influence a été beaucoup trop exagérée, et l'expérience s'est chargée de nous prouver que certaines populations peuvent cultiver la musique avec beaucoup de succès, sans en devenir plus morales. C'est qu'en effet, le chant, qui est la

seule musique qu'on puisse enseigner aux masses, éveille des sentiments très-divers. Il n'agit pas seulement sur les âmes par le charme des mélodies : il produit au moins autant d'effet par les paroles. Or, il est bien à craindre que celui-ci ne soit pas toujours de nature à nourrir l'âme de pensées élevées ; il est à craindre surtout que les chants qui rappelleraient les populations au sentiment de leurs devoirs ne soient pas ceux qu'elles se plaindraient le plus à répéter.

Cependant, des personnes qui connaissent la puissance de l'habitude, sentirent combien il importerait de meubler de bonne heure la mémoire des enfants de chants moraux qui y tiendraient la place d'autres, et qui, devenus familiers à force de les entendre et de les répéter, se présenteraient les premiers à leur esprit. C'est pour atteindre ce but, autant que par la difficulté de faire enseigner aujourd'hui le chant théoriquement dans toutes les écoles, que nous désirerions que cet enseignement fût plus pratique que théorique ; car nous devons prendre les choses telles qu'elles sont, et non telles qu'elles seront plus tard. Nous voudrions donc que, contrairement à ce qui a lieu dans beaucoup d'écoles, on apprit moins de théorie, et que l'on chantât davantage.

En général, dans les écoles où l'on étudie la musique, on fait beaucoup d'exercices de chant, et en réalité on chante très-peu, c'est-à-dire que les élèves quittent l'école ayant appris et sachant un très-petit nombre de chants. C'est l'inverse qu'il faudrait. Il serait à désirer que les élèves apprirent le chant, surtout en entendant chanter et en chantant eux-mêmes. Ce serait le moyen de former de bonne heure l'oreille de la jeunesse et d'arriver à avoir un jour des populations plus aptes à étudier sérieusement la musique et à y prendre un vrai plaisir.

Nous voudrions, en conséquence, que le chant se mariât davantage à tous les mouvements de l'école, et qu'il accompagnât presque toujours le passage d'un exercice à un autre. Pour cela il faudrait avoir à l'usage des écoles un beaucoup plus grand nombre de chants que nous n'en avons, et surtout des chants plus variés, répondant aux travaux et aux différentes saisons de l'année, aux heures du jour et à tous les phénomènes de la nature, aux grands événements de l'existence humaine, à toutes les circonstances de la vie domestique et civile, à toutes les fêtes de la vie religieuse. Nous voudrions que chacune de ces circonstances ramenât le chant qui s'y rapporte, et qui, en se rattachant aux impressions du moment, produirait d'autant plus d'effet sur l'esprit des élèves.

Mais en attendant que nous ayons une abondance de chants répondant ainsi aux besoins de nos écoles, ceux que nous possédons déjà peuvent dès à présent y rendre de grands services, si l'on sait les mettre à profit. A cet égard aucune difficulté, car il ne faut pas pour cela de grandes connaissances musicales de la part des maîtres. A la rigueur, il suffirait de la voix et d'une oreille justes. En effet, il est fort peu question pour commencer d'un enseignement proprement dit, mais plutôt d'exercices de chant.

Que le maître apprenne un certain nombre d'airs, qu'il les chante lui-même et les apprenne par la pratique à un petit nombre d'élèves choisis à cet effet. Quand il aura ainsi formé un noyau d'élèves à la voix juste, à l'oreille exercée, et capables de diriger les autres, en les entraînant, le reste marchera de soi : bientôt toute la classe suivra l'exemple. Que l'instituteur associe peu à peu le chant à tous les exercices de l'école, les élèves y prendront un vrai plaisir, surtout s'il a soin d'approprier le plus possible les chants à la circonstance et de dire quelques mots pour éveiller dans l'esprit et le cœur des enfants des idées et des sentiments en harmonie avec les paroles. Sans doute les élèves ne sauront pas pour cela la musique, mais ils se graveront des chants dans la mémoire et ils s'habitueront à les répéter. Leur éducation musicale se fera peu à peu, sans qu'on vienne se heurter contre le défaut de goût que l'étude de la musique

rencontre encore dans la plus grande partie de la jeunesse. On préparera ainsi les voies à un véritable enseignement.

Farmi les chants dont nous venons de parler, les chants religieux doivent naturellement occuper une grande place, bien qu'on ne doive pas les choisir exclusivement; ce serait risquer de manquer le but qu'on se propose. Mais, cette réserve faite, il ne faut pas oublier que l'enseignement du chant doit avoir en grande partie pour objet d'habituer les élèves à prendre aux cérémonies du culte une part beaucoup plus directe que cela n'a lieu d'ordinaire. Trop souvent, dans nos églises, les fidèles sont simples spectateurs des cérémonies auxquelles ils devraient s'associer entièrement. La connaissance et l'habitude du chant liturgique seraient un moyen de rehausser la beauté du culte et d'en augmenter l'attrait pour les populations par la part qu'elles y prendraient.

Souvent aujourd'hui, elles se tiennent éloignées des églises où elles ne savent pas occuper leur esprit. La participation des enfants au chant, en les associant davantage aux cérémonies religieuses, les attirerait à l'église et les y retiendrait ensuite: elle deviendrait à son tour un moyen de développer en eux le goût du chant, parce qu'on a toujours plus de goût pour les connaissances qu'on trouve l'occasion de mettre en pratique.

De ce qui précède, il résulte que le chant religieux dans les écoles ne doit pas se borner à des hymnes et à des cantiques; il doit comprendre aussi l'étude du plain-chant, afin que les élèves suivent la liturgie avec intérêt pour eux-mêmes et en contribuant à l'édification des fidèles. Du reste, cet enseignement, comme celui du chant tout entier, doit se faire essentiellement par la pratique. Il occupera donc, malgré l'importance qu'on peut lui reconnaître, une place assez restreinte dans le tableau de l'emploi du temps. Le chant doit, en effet, revenir fréquemment entre les exercices de la classe, mais pendant longtemps encore les leçons seront forcément très-rares.

Après le chant, que nous considérons autant comme moyen d'éducation que comme objet d'enseignement, et par lequel nous avons commencé pour cette raison, nous arrivons aux matières qui appartiennent à l'enseignement proprement dit. Ici, à ne consulter que l'utilité des connaissances pour les élèves, nous devrions nous occuper avant tout du dessin linéaire. Mais l'importance de cette étude nous porte à en renvoyer l'examen à un autre article, réservant le peu d'espace dont nous pouvons disposer aujourd'hui pour des matières qui demandent moins d'explications de notre part, la géographie et l'histoire.

Que la géographie doive être enseignée dans les écoles, c'est ce qu'il est inutile de s'attacher à démontrer, tant l'on paraît en être convaincu. Pour le prouver, il suffit de rappeler qu'il n'y a presque pas une école où l'on n'en donne au moins quelques notions, même parmi celles où l'instruction reste le plus élémentaire, et qu'on en trouve à peine quelques-unes où l'on ne voie suspendues aux murs des cartes destinées à cet enseignement.

Si, à ce qui se fait, nous avions besoin d'ajouter quelques raisons tirées de ce qui doit se faire, nous dirions qu'il est difficile d'admettre que des enfants qui ont passé plusieurs années à l'école puissent la quitter sans avoir une idée du monde qu'ils habitent, ou tout au moins du pays où ils doivent vivre. Cet enseignement paraît d'autant plus nécessaire que, s'il ne se fait pas à l'école il est à craindre qu'il ne se fasse jamais.

On a beaucoup dit et répété que la géographie ne peut être enseignée que par les cartes, et l'on a parfaitement raison. Mais encore faut-il comprendre les cartes. Or, si l'on n'apprend pas aux enfants à s'y reconnaître, peut-être n'y sauront-ils jamais rien comprendre: ils les verront sans faire une idée de la situation ou de l'étendue des différents pays qu'elles ont pour objet de représenter aux yeux.

On voit, d'après cela, l'importance des premières notions de géographie dans les écoles. Dans ces notions, on ne doit pas seulement se proposer de donner une idée générale de la terre, et une connaissance un peu plus détaillée du pays qu'on habite. Il faut, avant tout, faire comprendre aux enfants la manière de représenter les lieux sur le papier, et de faire figurer, sur une feuille d'une dimension donnée, des pays d'une étendue de plus en plus considérable. Il faut aussi leur apprendre la manière de s'orienter, soit sur le terrain, soit sur les cartes, afin qu'ils arrivent à se faire une idée exacte de la position, dans leur pays ou dans le monde, des localités ou des contrées dont ils entendent parler.

Cet enseignement de la géographie, le seul véritablement utile pour les enfants de nos écoles, ne peut se faire qu'en partant de ce qu'ils connaissent pour les conduire à ce qu'ils ne connaissent pas, c'est-à-dire, de la topographie de l'école, pour les amener à la connaissance de la figure et des dimensions de la terre et des principales contrées. Pour la marche à suivre à cet égard, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer aux excellentes directions qui ont été données dans ce recueil pour l'enseignement des premières notions de géographie. Ce n'est pas ici le moment d'insister sur les avantages d'une marche dont la supériorité a été si bien exposée. Nous voulons seulement en faire remarquer un qui se rapporte spécialement à l'objet de ce travail.

Cet avantage consiste dans la variété qu'un enseignement de cette nature introduit au milieu des études des enfants, et dans l'intérêt qu'il répand sur ces études. Nous n'avons pas besoin d'insister pour faire comprendre comment, pour les enfants, des leçons données en partie en plein air, sur le terrain, en présence de la nature et en vue des objets dont on parle, doivent avoir infiniment plus d'attrait que d'arides leçons faites avec des livres et entre les quatre murs d'une classe. Nous ne cesserons de le répéter aux maîtres qui se plaignent du peu de goût que les enfants montrent pour l'étude: si vous voulez qu'ils étudient avec succès, tâchez qu'ils étudient avec plaisir; pour cela, efforcez-vous de les intéresser.

La géographie, enseignée comme nous venons de le dire, est un de ces moyens d'intéresser les enfants. A défaut d'autres raisons, c'en serait une suffisante pour ne pas la négliger dans les écoles. Il reste d'ailleurs bien entendu que c'est un simple accessoire, et qu'elle doit occuper peu de place dans le plan d'études de jeunes enfants qui, en général, passent si peu de temps en classe. Il est en outre presque inutile de dire d'avance qu'un enseignement qui s'adresse ainsi plus à l'intelligence qu'à la mémoire doit être donné essentiellement par le maître lui-même ou par un adjoit.

L'histoire, à certains égards, n'a pas la même importance que la géographie pour les écoles. Elle ne se prête pas à un enseignement qui, faisant appel à l'activité des élèves, réponde aussi bien à leurs besoins. C'est une étude toute sédentaire, et qui, par conséquent, n'a plus pour eux que l'attrait qui peut résulter du choix des sujets et de la manière dont ils sont présentés. Sous ce rapport, vouloir enseigner l'histoire à l'aide de ces petits livres forcément écourtés comme sont tous ceux qu'on peut mettre entre les mains des élèves des écoles primaires, c'est se condamner à ne faire de cet enseignement qu'une étude aride de noms et de dates. D'un autre côté, l'histoire est une étude qu'il est moins indispensable de commencer à l'école, parce que, de toutes les connaissances, c'est celle qu'on peut le mieux acquérir seul et sans le secours de personne. Il suffit, en effet, de lire avec quelque attention les ouvrages historiques.

On peut demander cependant s'il est bien convenable de laisser partir l'enfant de l'école, sans avoir meublé sa tête de quelques-uns des noms et des faits dont on entend parler sans cesse. Je ne parle pas seulement de l'histoire sainte, qu'aucun élève ne doit ignorer; je regarde cette étude comme

faisant nécessairement partie de celle de la religion. On ne concevrait pas comment un élève pourrait connaître la religion qu'il doit pratiquer, sans connaître aussi la succession des faits par lesquels Dieu en a préparé l'établissement depuis la création du monde. Nous avons eu d'ailleurs l'occasion de faire remarquer ailleurs comment la simplicité et le charme des récits bibliques sont merveilleusement adaptés aux dispositions de l'enfant.

Mais, pour nous en tenir à l'histoire profane, comprendrait-on qu'un enfant, qui quitte l'école après avoir parcouru le cercle des études de l'instruction primaire, fût, à sa sortie, tout à fait étranger aux principaux faits de l'histoire de son pays, à la connaissance de ses bienfaiteurs et de ses principales célébrités, des hommes en un mot qui l'ont illustré et ont contribué à en faire l'un des premiers pays du monde ? D'ailleurs, convient-il pas de lui apprendre à les juger, au lieu de livrer son esprit sans expérience aux jugements passionnés des partis ?

Il ne faut pas oublier non plus que, précisément par la facilité qu'offre la lecture des livres historiques, l'étude de l'histoire est peut-être de toutes les études celle qui peut le mieux, dans les écoles, donner le goût de la lecture et surtout de la lecture sérieuse. Plus que jamais, aujourd'hui, il est utile de propager ce goût parmi les classes laborieuses, d'un côté comme moyen de les détourner des lectures frivoles et dangereuses qui se propagent en ce moment dans leur sein, et d'un autre côté comme sauvegarde contre les plaisirs grossiers par lesquels elles sont disposées à occuper leurs moments de loisir.

Or, pour que l'étude de l'histoire puisse avoir ce résultat dans les écoles, elle ne doit pas se borner à n'être que la récitation d'un petit livre sec et aride. Je suis loin toutefois de repousser les abrégés qu'on met entre les mains des enfants : ces abrégés ont leur utilité, ils sont même indispensables. Mais il ne faut pas oublier que ce sont des *résumés*, et que, pour justifier ce titre, ils doivent résumer un enseignement plus étendu donné par le maître.

Cet enseignement plus étendu, on le comprend, ne peut pas se donner dans de nombreuses leçons d'histoire, que ne comporte pas le temps si court dont on dispose pour tout ce qu'il faut enseigner aux enfants des écoles primaires. Le temps à assigner à l'histoire dans le plan d'études de ces écoles sera donc très-restreint. En conséquence, il ne reste, pour y suppléer, qu'à mettre à profit les leçons de lecture : nouvelle raison pour apporter le plus grand soin dans le choix des livres destinés à ces dernières. — *Bulletin de l'Instruction Primaire.*

### Hygiène et médecine des enfans.

Nous commençons aujourd'hui à reproduire de l'*Ami de l'Enfance* de Paris une série d'articles sur cet important sujet, extraits d'un ouvrage récent de Madame de Ségur, intitulé *La Santé des Enfants*.

Ce sujet est intimement lié non-seulement avec l'éducation domestique, mais encore avec l'instruction publique. Que de pauvres enfans n'ont pas pu étudier, parce que leur santé affaiblie ne le leur permettait pas ? Combien d'autres ont succombé pendant leurs études, faute d'attention de la part de leurs maîtres ou de leurs parens ? Les chefs d'institution, les directeurs de pensionnat et même les simples instituteurs trouveront dans ces articles des conseils utiles, car ils partagent à cet égard la responsabilité des parens. Quant aux mères de familles, elles nous sauront gré sans doute de mettre sous leurs yeux des avis qui leur sont donnés par une d'entr'elles et qui prennent le petit enfant au berceau pour le conduire jusqu'à l'adolescence, à travers les périls sans nombre dont sa frêle existence est entourée.

Ce petit livre renferme de très-utiles remarques et d'excellens conseils. Sous la forme la plus dénuée de prétention scientifique, il parle le langage de l'expérience et de la raison. Nous n'en saurions trop recommander la lecture à toutes les personnes appelées à s'occuper de l'éducation de la première enfance.

« Que de fois, dit Mme. de Ségur, ai-je vu de pauvres mères pleurer des enfans qu'elles auraient conservés, si elles avaient su prévenir les maladies, ou tout au moins aider aux prescriptions du

médecin par des soins éclairés ! Moi-même, j'en ai perdu un par ignorance des symptômes du mal qui me l'a enlevé, et par une alimentation reconnue trop tard détestable. Mes premiers enfans ont fait des maladies graves qui ont nécessité des remèdes douloureux. J'aurais tout évité si j'avais eu les notions d'hygiène et de médecine que j'ai eues plus tard et que je dois à un homme de talent et de conscience.

« Mes filles mariées ont profité de ma tardive expérience et ont préservé leurs enfans des maux dont je n'avais pas su préserver les miens. J'ai pensé qu'en publiant ce petit écrit, je rendrais service à bien des jeunes mères ; j'espère que chacune pourra comprendre et mettre en pratique les moyens très-simples que je recommande pour les maladies ou les indispositions les plus communes à l'enfance. »

#### Utilité de la médecine préventive.

Il vaut mieux prévenir le mal que le guérir.

Les moyens préventifs sont simples, faciles, et ne demandent qu'une surveillance maternelle, c'est-à-dire intelligente.

C'est pourquoi je vais, pour différentes indispositions, indiquer le moyen d'arrêter le mal au début.

Il est bien entendu que je ne prétends pas traiter ici des maladies graves pour lesquelles les soins d'un médecin sont indispensables, mais seulement des symptômes qui peuvent les faire redouter.

#### Disposition des enfans à avoir la tête prise.

Chez les enfans, la tête est l'organe le plus constamment menacé.

Quand un enfant a la fièvre, la tête se prend généralement.

On reconnaît que la tête se prend, lorsque l'enfant a le regard lourd, c'est-à-dire quand il tourne péniblement l'œil, qu'il le fait avec effort ;

Quand la pupille est plus dilatée que d'habitude ;

Quand les battemens du cœur et la force du pouls sont en désaccord, le cœur battant très-fort et le pouls étant petit quoique vif ;

Quand la tête est chaude ;

Quand l'enfant est disposé à l'assoupissement ;

Quand le visage est rouge et brûlant ;

Quand l'enfant ne s'amuse de rien, s'irrite de tout et n'accepte aucune distraction.

Lorsque tous ou la majorité de ces symptômes sont réunis, vous pouvez craindre que la tête ne s'engage ; alors, si l'enfant a un an et plus, faites-lui prendre un bain de pieds d'eau chaude et de savon. (J'indiquerai à la fin comment il faut faire administrer les bains de pieds, les cataplasmes, etc.)

Pendant le bain de pieds, mouillez la tête de l'enfant avec une éponge pleine d'eau fraîche, mais pas trop froide.

Laissez la tête découverte, ou tout au moins ne mettez qu'un petit béguin de batiste ou de toile fine.

Si le bain de pieds ne soulage pas l'enfant, vous mettrez à chaque pied un cataplasme de farine de graine de lin saupoudré de camphre que vous laisserez une bonne demi-heure.

Vous continuerez à mouiller de temps à autre la tête de l'enfant.

Vous reconnaîtrez qu'il y a du mieux lorsque l'enfant reste éveillé ;

Qu'il accepte la distraction ;

Qu'il est moins rouge ;

Que le regard reprend de la vivacité ;

Que l'œil se meut sans effort pour regarder ce qui se passe autour de lui ;

Que les mouvemens de la tête, des mains, sont plus vifs ;

Que le pouls reprend de la force et que les battemens du cœur perdent de la leur ;

Que la tête et le front sont moins chauds ;

Alors il ne reste plus qu'à maintenir les pieds chauds, la tête fraîche.

Il ne faut donner aucune nourriture pendant plusieurs heures jusqu'à ce que la fièvre soit passée, la tête complètement dégagée ;

Donner à boire soit de l'eau panée, soit de l'eau de riz, soit de l'eau de gruau.

(J'indiquerai la manière de les faire à la fin du livre.)

Achievez de dégager la tête en donnant un demi-lavement de lait tiède.

Si l'enfant est trop jeune pour prendre des bains de pieds, commencez tout de suite par les cataplasmes et l'eau fraîche sur la tête et le front.

Pour tenir les pieds chauds après le cataplasme, enveloppez chaque pied d'une flanelle double. Quand l'enfant est posé dans son lit, mettez-lui aux pieds une bouteille de grès pleine d'eau très-chaude et bien bouchée. Placez-la de manière qu'elle ne touche pas aux pieds de l'enfant qu'elle pourrait brûler.

Maintenez la chambre dans une bonne température, pas trop chaude, donnez de l'air s'il ne fait pas froid dehors ; l'air est tou-

jours bon pour les enfants, surtout quand la tête est prise ou menacée.

Soignez le régime pendant quelques jours.

Tenez le ventre libre au moyen de lavements moitié lait et moitié eau.

Délicatesse de l'estomac, des entrailles.

Donnez à votre enfant une nourriture saine, pas trop abondante ; garantissez-le du froid, surtout aux extrémités et au ventre ; garantissez-le de l'humidité aux pieds ; il aura un bon estomac et par conséquent de bonnes digestions.

Si toutefois la dentition ou un refroidissement amenait un vomissement et un dérangement d'entrailles, donnez à l'enfant pendant la durée de l'indisposition :

Une nourriture légère, pas de soupes grasses ; des panades, du riz cuit à l'eau et au sel, et sauté dans du beurre frais, des tartines de pain et de beurre, du pain sec à volonté et autres mets sains et légers.

Faites boire soit de l'eau de riz, soit de l'eau de gomme, soit de l'eau panée, fraîche et légèrement sucrée ; on peut en donner trois ou quatre verres par jour ; mais si l'enfant n'a pas soif, il ne faut pas le forcer à boire.

Si le dévoiement persiste, prenez un blanc d'œuf cru et aussi frais que possible ; mettez-y une grande cuillerée de sirop de gomme ou de sucre râpé, battez-le jusqu'à ce qu'il soit en mousse ; alors, ajoutez un verre d'eau fraîche en continuant de battre et en versant l'eau tout doucement.

Faites-en prendre à l'enfant une cuillerée toutes les heures, en ayant soin de battre chaque fois.

Interrompez quand le dévoiement est arrêté depuis plusieurs heures.

Mettez sur le ventre une feuille de coton cardé, que vous ferez tenir en la bâissant sur un ruban.

Frictionnez légèrement le ventre avec de l'huile tiédie.

Tenez les pieds bien chauds.

Donnez matin et soir une tasse d'eau de gruau un peu sucrée, chaude ou froide, selon le goût de l'enfant.

S'il y a des coliques, de fréquentes garde-robes avec peu de matières et des glaires, donnez une cuiller à bouche d'huile de ricin dans une petite tasse de bouillon ; la purgation amenée par l'huile de ricin (\*) arrêtera l'irritation d'entrailles commençante. Quand le dévoiement est fini, augmentez progressivement la nourriture ; quand, au bout d'un jour ou deux, vous reviendrez à la viande, commencez par du mouton rôti ou grillé ; une côtelette, une tranche de gigot, du filet de mouton sans graisse, est la nourriture la plus légère et la plus saine. Ne donnez du poulet que lorsque les entrailles seront remises ; gardez-vous du veau, c'est la pire des viandes.

S'il y a disposition aux coliques et dérangements d'entrailles, continuez l'eau de gruau pendant dix ou quinze jours.

Rougeole ; premiers symptômes.—Maladie.—Période décroissante.

La rougeole est une maladie peu grave si elle est bien soignée, très-grave si les soins sont donnés avec négligence ou inintelligence.

Les symptômes précurseurs sont :

Rhume de cerveau ;

Yeux pleurants ;

Toux ;

Mal de gorge.

Au bout d'un jour ou deux survient la fièvre avec agitation.

Après un jour ou deux de fièvre, on commence à apercevoir de légères taches rouges comme des piqûres de puce sur la poitrine, les bras, les cuisses ; elles gagnent le visage et tout le corps.

A mesure que les taches rouges se multiplient, la toux, le rhume, la fièvre diminuent ; au bout de deux jours les rougeurs tendent à s'effacer ; c'est le moment du danger et des précautions (1).

Tant que la fièvre entretient dans le malade une chaleur qui porte à la peau, il n'y a pas à craindre de voir les rougeurs disparaître subitement ; chacun sait le danger d'une rougeole rentrée.

Mais quand la fièvre est tombée, que les rougeurs tendent naturellement à s'effacer, il faut préserver soigneusement le malade de tout refroidissement, de tout air extérieur, de tout courant d'air.

Nous allons indiquer les soins à donner au début et dans le courant de la maladie.

(\*) Connue en Canada sous le nom d'huile de castor (anglicisme.)

(1) Le danger, en fait de rougeole, consiste surtout dans les complications, à la tête desquelles il faut mettre la pneumonie ou fluxion de poitrine.

Lorsque les symptômes énoncés plus haut sont accompagnés de fièvre, on doit toujours se mettre en garde contre une maladie de peau et chercher à faciliter l'éruption.

Il faut tenir l'enfant au lit, avec une boule d'eau chaude aux pieds.

S'il a mal à la tête, mettez aux pieds des cataplasmes de farine de lin, saupoudrés d'une pincée de camphre ou de farine de moutarde.

Si le cataplasme ne dégage pas la tête, s'il y a de l'agitation, faites prendre à l'enfant un bain de pieds d'eau de savon. C'est un excellent moyen de faire paraître les rougeurs et d'attirer aux pieds.

Si les rougeurs sont abondantes à la tête et moins apparentes et nombreuses sur le reste du corps, mettez encore des cataplasmes camphrés aux pieds ; faites, sous la couverture, des frictions aux jambes et aux cuisses avec une brosse en laine à frictionner, ou, à défaut de cette brosse, avec une flanelle. Ne couvrez pas la tête et tenez chaudement les pieds et les jambes.

Ne donnez pas à manger pendant la fièvre. Donnez à boire de l'eau de gomme, de l'eau pure, de l'eau de poulet, selon le goût de l'enfant.

Ne donnez pas à boire chaud, mais seulement déglouti, un peu moins que tiède.

Si toutefois l'enfant préfère boire chaud, il ne faut pas le contrarier ; c'est un instinct naturel qu'on doit écouter.

Quand les rougeurs diminuent, que la fièvre tombe, ne changez pas l'enfant de lit, ne le laissez pas se découvrir jusqu'à ce que les rougeurs soient entièrement effacées. C'est, je le répète, le moment du danger, celui des plus grandes précautions.

Ne tenez pas la chambre trop chaude ; la grande chaleur porte à la tête.

Ne donnez, dans cette période décroissante, que du bouillon ; une petite tasse à la fois et pas plus souvent que toutes les deux heures. Le bouillon de poule serait meilleur que le bouillon de bœuf.

Quand les rougeurs sont disparues, vous pouvez donner des potages, des croûtes de pain ; augmentez de jour en jour jusqu'à ce que vous arriviez à la côtelette et au gigot. On peut donner de la viande trois jours après la cessation de la fièvre.

Il est important, pendant toute la durée de la maladie et de la convalescence, de ne laisser dans la chambre qu'un demi-jour qui ne blesse pas les yeux. La rougeole atteint particulièrement les yeux, c'est pourquoi il faut, pendant quinze jours au moins, beaucoup les ménager.

On ne doit sortir que lorsque les forces sont tout à fait revenues et par un beau temps.

Scarlatine.

La scarlatine est de la même famille que la rougeole, mais c'est une maladie plus grave, et qui demande les soins les plus minutieux pendant et après.

Le symptôme principal de la scarlatine est un mal de gorge très-violent ; il n'y a pas de rhume de cerveau bien prononcé, ni de rougeur et de larmolement aux yeux.

Les taches n'ont pas de point rouge au milieu ; elles s'étendent et finissent par se joindre.

Il faut, plus encore que pour la rougeole, attirer aux pieds et dégager la tête. La disposition constante dans cette maladie est la congestion cérébrale. Il faut donc, dès les premiers soupçons de la scarlatine et avant que les rougeurs paraissent, donner des bains de pieds d'eau de savon et mettre des cataplasmes camphrés, comme c'est indiqué pour la rougeole.

La scarlatine est plus perfide que la rougeole ; elle peut rentrer à toutes les phases de la maladie et la tête est constamment disposée à s'engager. Pour éviter les accidents qui, dans cette maladie, sont presque immédiatement mortels, il faut veiller à ce que le malade ne se découvre pas, qu'il ne soit pas dans une chambre trop chauffée, qu'il ne soit pas démesurément couvert, que la tête soit autant que possible découverte ; si l'enfant a la bonne habitude de dormir nu-tête, laissez la tête nue pendant toute la durée de la maladie ; c'est un préjugé fâcheux que celui de presque toutes les mères, nourrices et bonnes, de croire que les enfants doivent avoir la tête très-couverte. Quand l'enfant a des cheveux, il vaut infiniment mieux pour lui qu'à dix-huit mois ou deux ans, selon la saison où il est né, il prenne l'habitude de rester nu-tête, la nuit comme le jour. Ne lui mettez un bonnet que s'il est enrhumé du cerveau.

Les soins à donner à la convalescence de la scarlatine sont plus longs ; il faut surveiller davantage le régime, il faut rester plus longtemps sans sortir, surtout l'hiver ; le moindre refroidissement amène une enflure générale, une hydropisie accidentelle, qui est quelquefois difficile à combattre, et d'autres accidents fort graves.

En hiver, ne sortez l'enfant que six semaines après la fin de la scarlatine.

Quant aux boissons, donnez-les tièdes, même chaudes si l'enfant le préfère ; vous donnerez les tisanes que vous voudrez, depuis l'eau pure jusqu'à la violette, le tilleul, la bourrache, la mauve, etc.

Si l'enfant ne tousse pas, vous pouvez sucrer avec du sirop de cerises, d'oranges, de framboises, de mûres.

Si l'enfant tousse, sucrez avec du sirop de gomme, de capillaire, de fleur d'oranger, ou, à défaut de ces sirops, avec du sucre.

Il faut tenir le ventre libre au moyen de lavements de lait ou d'eau de son.

#### Petite vérole et petite vérole volante.

Les symptômes de la petite vérole sont les mêmes que ceux de la petite vérole volante, mais plus prononcés.

L'enfant a des vomissements, mal à la tête ; la fièvre suit de près ces symptômes ; la tête s'engage davantage, jusqu'à ce que des boutons semblables à ceux du vaccin commencent à paraître. Ils sont d'abord rouges et pointus ; le second et le troisième jour, ils blanchissent et s'aplatissent ; quatrième jour, ils commencent à sécher et à noircir par le milieu ; l'escarre se forme et tombe au bout de huit jours.

A la période du dessèchement, survient la démangeaison ; pour l'adoucir, il faut mettre un peu d'huile d'amandes douces ou même de l'huile d'olive ou de faine.

Les soins à donner à la petite vérole sont faciles :

Tenir l'enfant au lit jusqu'à ce que les boutons soient séchés.

Faire prendre, avant l'apparition des boutons, des bains de pieds d'eau de savon.

Tenir le ventre libre en donnant tous les jours un lavement moitié lait, moitié eau, ou bien d'eau de graine de lin ou d'eau de guimauve.

Ne donner aucune nourriture jusqu'à ce que la fièvre tombe et que l'enfant demande à manger.

Faire boire de l'orangeade (2), jusqu'à ce que les vomissements et le mal de tête soient passés ; alors remplacez l'orangeade par de la tisane de fleurs de mauve, ou de violette, ou de tilleul. Ayez soin, avant tout, de ne pas forcer l'enfant à boire une boisson qui lui répugne ; vous augmenteriez le mal de cœur et le mal de tête. Donnez à l'enfant de l'eau pure, s'il témoigne le désir d'en avoir ; il faut pour ces détails très-innocents écouter l'instinct du malade.

Tenez les pieds chauds au moyen d'un cruchon d'eau chaude.

Quand la fièvre est tombée, donnez une petite croûte de pain, si l'enfant témoigne un vif désir de manger ; si la croûte passe bien, vous pouvez donner, deux ou trois heures après, un bouillon. Si l'enfant préfère encore des croûtes de pain, vous pouvez lui en donner sans inconvénient.

L'enfant peut se lever quand les boutons sont secs et noirs ; il peut sortir quand toutes les escarres sont tombées.

La petite vérole volante est la miniature de la petite vérole ; tout est moins grave et les boutons sont moins abondants ; le traitement est le même pour les deux maladies.

J'ajouterai pour terminer que si la tête reste engagée et très-douloureuse, malgré les bains de pieds et les cataplasmes camphrés, et que les boutons ne paraissent pas, il faut mettre une petite sangsue à chaque cheville interne et laisser couler le sang pendant une heure. Cette saignée de pieds dégagera la tête et facilitera la sortie des boutons.

(A continuer.)

Comtesse de SEGUR.

### La Fin et les Moyens.

#### QUESTION DE MORALE.

Monsieur de Flaumont.—Voulez-vous, mes enfants, que je vous raconte deux histoires de voleurs que je viens de lire dans un journal étranger ?

Les enfants.—Oh ! oui, papa. Sont-elles bien longues ?

M. de Flaumont.—Non ; mais vous serez peut-être bien embarrassés de m'en dire votre avis.

Les enfants.—Comment, papa ?

M. de Flaumont.—Vous allez voir. Voici la première.

Une diligence anglaise, pleine de voyageurs, se rendait à une grande ville. On parla beaucoup de voleurs de grand chemin qui, sur cette route, arrêtaient et dépouillaient souvent les voyageurs ; on se demanda comment on pouvait sauver de leurs mains son argent. Chacun se vanta d'avoir pris ses mesures et d'être en sûreté.

Une jeune femme imprudente, qui voulait sans doute faire admirer son adresse, et qui ne songeait pas que la franchise était là fort déplacée, dit : « Quant à moi, je porte avec moi tout ce que je pos-

sède ; c'est un billet de deux cents livres sterling ; je l'ai si bien caché que certainement les voleurs ne le trouveront pas ; il est dans mon soulier, sous mon bas. »

Peu d'instans après survinrent des voleurs, qui demandèrent aux voyageurs leur bourse ; ils y trouvèrent si peu de chose qu'ils ne voulurent pas s'en contenter, et déclarèrent d'un ton menaçant qu'ils fouilleraient et maltraiteraient rudement les voyageurs, si on ne leur donnait pas sur le champ cent livres sterling. Ils paraissaient prêts à exécuter leur menace.

« Vous trouverez aisément le double de ce que vous demandez, leur dit un vieil homme assis dans le fond de la voiture, et qui, pendant toute la route, n'avait rien dit ou n'avait parlé que par monosyllabes. Faites seulement quitter à madame ses bas et ses souliers. »

Les voleurs suivirent ce conseil, prirent le billet et partirent.

Que dites-vous du vieil homme ?

Clémentine.—Ah ! papa, quelle méchanceté !

M. de Flaumont.—Tous les voyageurs pensèrent comme vous. Ils l'accablèrent de reproches et d'injures, et le menacèrent de le jeter par la portière. Le chagrin de la jeune femme était au-delà de tout ce qu'on peut dire. Le vieil homme fut insensible aux injures, aux menaces, et s'excusa une seule fois en disant que chacun devait d'abord penser à soi.

Quand la diligence arriva le soir dans la ville, le vieillard s'éloigna avant que personne eût pu lui faire sentir son mécontentement. La jeune femme passa une nuit affreuse. Quelle fut sa surprise lorsque, le lendemain matin, on vint lui remettre quatre cents livres sterling, un fort beau peigne, et la lettre que voici :

« Madame,

« L'homme que vous détestiez hier avec raison, vous envoie la somme que vous avez perdue, des intérêts qui la doublent, et un peigne d'une valeur à peu près égale. Je suis désolé de la peine que j'ai été obligé de vous faire. Quelques mots vous expliquent ront ma conduite. J'arrive des Indes, où j'ai passé dix années fort pénibles ; ce que j'y ai gagné par mon travail se monte à trente mille livres sterling que j'avais hier en billets dans ma poche ; si j'eusse été fouillé avec la sévérité dont on nous menaçait ? Je ne pouvais m'exposer à être obligé de retourner aux Indes les mains vides. Votre franchise m'a fourni le moyen de me tirer d'embarras : aussi je vous prie de ne faire aucune attention à ce petit présent, et de me croire à l'avenir tout dévoué à vous. »

Gustave.—Ah ! papa, la jeune femme n'avait plus aucune raison de se plaindre, et le vieil homme n'avait pas tort, puisqu'il lui a rendu bien plus qu'on ne lui avait pris.

Clémentine.—Oui ; mais à sa place j'aurais beaucoup mieux aimé n'avoir pas le peigne, et n'avoir pas été obligée de quitter mes souliers et mes bas devant des voleurs.

Gustave.—Oh ! cela ne lui a pas fait grand mal.

Henri.—Mais, papa, si les voleurs, malgré leur promesse, avaient sévèrement fouillé tout le monde, et qu'ils eussent pris au vieil homme ses trente mille livres sterling, il n'aurait pas pu rendre à la jeune femme ses deux cents livres, et ç'aurait pourtant bien été lui qui les lui aurait fait perdre.

M. de Flaumont.—Henri a raison ; le vieil homme faisait un mal certain sans avoir la même certitude qu'il pourrait le réparer.

Henri.—Certainement ; on ne peut pas se fier à la parole des voleurs.

Gustave.—Mais aussi il était sûr que, s'il ne faisait pas cela, on lui prendrait ses trente mille livres sterling.

M. de Flaumont.—Il est vrai ; mais crois-tu, mon cher Gustave, qu'il soit permis, pour se sauver d'un grand malheur, de causer à un autre un malheur aussi grand ? car, enfin, la perte de deux cents livres sterling était pour la jeune femme une aussi grande perte que l'aurait été pour le vieil homme celle de ses trente mille, puisque c'était là aussi toute sa fortune.

Gustave.—Oui, papa ; mais il savait bien qu'il les rendrait.

M. de Flaumont.—Il le voulait, sans doute ; mais Henri t'a montré comment il était possible qu'il ne pût faire ce qu'il voulait. D'autres accidents pouvaient encore l'en empêcher, s'il avait perdu son portefeuille en route, s'il était mort subitement, etc., etc.

Clémentine.—Mon Dieu, oui ; et la jeune femme n'aurait eu ni ses deux cents livres sterling, ni les deux cents livres de plus, ni son beau peigne.

M. de Flaumont.—Il livrait ainsi sa probité et le sort de sa compagnie de voyage aux chances d'un avenir toujours incertain, le tout pour s'épargner un malheur, très-grand à la vérité, mais dont la certitude ne lui donnait pas le droit de faire le malheur d'un autre. C'est là la différence qu'il y a entre la prudence et la vertu : la prudence commence par songer à se tirer d'affaire, et croit avoir assez

(2) La meilleure manière de faire l'orangeade et la limonade, c'est d'exprimer un peu de jus d'orange ou de citron dans de l'eau sucrée.

fait quand elle s'est promis de réparer le mal qu'elle a fait à autrui ; la vertu ne se contente pas de l'espérance de réparer un jour ce mal ; elle ne le fait pas, et se trouve ainsi plus souvent malheureuse, mais toujours plus tranquille : aussi la vertu peut seule ne pas redouter l'avenir. C'est en faisant le mal, même dans l'idée qu'il pourra devenir un bien, ou avec la ferme volonté de le réparer, que les hommes se jettent dans des embarras et souvent dans des fautes dont ensuite rien ne peut les tirer. On ne peut se flatter, quelque prudent que l'on soit, d'avoir prévu toutes les chances, et de s'être arrangé de manière à ce qu'aucune ne soit fâcheuse, tandis qu'en s'imposant la loi d'être d'abord vertueux, on acquiert la certitude qu'on ne fera jamais à personne un tort qu'on doive se reprocher ensuite comme en ayant été la cause volontaire.

Gustave.—Mais, papa, que fallait-il donc faire ?

M. de Flaumont.—Je n'en sais rien ; tout ce dont je suis sûr, c'est qu'il ne fallait pas commencer par faire ce qu'a fait notre vieillard. Tu verras un jour par toi-même combien il arrive de malheurs dans ce monde par la fausse idée qu'ont si souvent les hommes qu'ils pourront arranger et diriger les événements au gré de leurs desseins ; ils règlent leur conduite dans cette espérance, et ensuite les événements se multiplient, s'embarrassent tellement, arrivent d'une manière si imprévue, qu'ils voient échouer fort souvent leurs projets, et toujours leur vertu, qu'alors ils ne peuvent plus rattraper. Il faut, au contraire, assurer d'abord sa vertu, et après tirer, aussi bien qu'on peut, parti des circonstances. Qui sait, d'ailleurs, toutes les ressources que peut trouver un homme fermement décidé à ne rien faire contre sa conscience ? Il est fort commode, sans doute, de prendre le premier moyen qui se présente à l'esprit ; mais est-on bien sûr que ce soit là le seul, et qu'en se donnant un peu plus de peine on n'en trouverait pas un autre aussi efficace et plus honnête ? Qu'après être resté vertueux, on soit ingénieux et actif, on sortira presque toujours d'embarras. Si tous les gens ruinés se faisaient voleurs, ce serait, sans contredit, la voie la plus facile et la plus prompte pour refaire fortune : c'est cependant un parti que ne prennent pas les honnêtes gens, et, dans la nécessité de chercher d'autres ressources, ils manquent rarement d'en découvrir. Je ne vois pas trop, dans ce moment-ci, de quoi notre vieux homme aurait pu s'aviser pour sauver ses trente mille livres sterling ; mais peut-être, s'il ne se fût pas arrêté tout de suite à l'idée de dénoncer la jeune femme, lui serait-il venu dans l'esprit quelque autre expédient, et cela aurait beaucoup mieux valu.

Gustave.—J'en conviens, papa ; mais vous nous avez promis une autre histoire.

M. de Flaumont.—La voici. Vous allez voir que, s'il ne faut pas faire un mal qu'on n'est jamais sûr de pouvoir réparer, on ne doit pas non plus faire le mal, même dans une bonne intention.

Un grand seigneur anglais se rendait de Londres dans une de ses terres, lorsqu'il fut arrêté dans un petit bois par six voleurs. Deux d'entre eux saisirent le cocher ; deux autres s'emparèrent de son laquais ; et les deux derniers, se plaçant aux deux portières de la voiture, mirent au lord le pistolet sur la gorge.

« Votre portefeuille, milord, » lui dit un des voleurs qui avait une figure épouvantable.

Le lord tira de sa poche une bourse assez pesante, et la donna au voleur ; celui-ci examina le poids de la bourse et n'en parut pas satisfait. « De grâce, votre portefeuille, milord ! » et il arma son pistolet.

Le lord remit tranquillement son portefeuille, le voleur l'ouvrit, et pendant ce temps, le lord examina sa figure. Il n'avait jamais vu des yeux si petits et si perçants, un nez si long, des joues si creuses, une bouche si large, un menton si avancé.

Le voleur prit quelques papiers dans le portefeuille, et le lui rendit ensuite. « Bon voyage, milord ; et il s'éloigna rapidement avec ses compagnons.

Le lord, arrivé chez lui, examina son portefeuille pour voir ce qu'on y avait pris ; il trouva qu'on avait ôté des billets pour deux mille cinq cents livres sterling (environ soixante mille francs) et qu'on y avait laissé cinq cents livres sterling. Il s'en félicita, et dit à ses amis qu'il donnerait encore volontiers cent livres pour qu'ils eussent vu le drôle. Jamais voleur de grand chemin n'avait eu une figure si bien appropriée à son métier.

Le lord oublia bientôt cette perte, et ne pensait pas du tout à cet accident, lorsque, quelques années après, il reçut la lettre suivante :

« Milord,

« Je suis un pauvre juif. Le prince dans les états duquel je vivais nous dépouilla de tout. Je me rendis, avec cinq autres juifs, en Angleterre, pour sauver au moins ma vie. Je fus malade sur mer, et le bâtiment qui nous passait fit naufrage près de la côte.

« Un homme que je ne connaissais point était sur le rivage ; il se jeta à la mer et me sauva au péril de ma vie. Ce n'est pas tout ; il m'amena dans sa maison, appela un médecin, me fit soigner jusqu'à ce que je fusse guéri, et ne me demanda rien. Cet homme était un fabricant de laine qui avait douze enfants.

« Quelques temps après, je le trouvai fort triste. Les troubles d'Amérique avaient éclaté, et les négociants américains avec qui il faisait des affaires avaient été d'assez mauvaise foi pour profiter des circonstances et ne pas le payer. Dans un mois, me dit-il, je serai complètement ruiné, parce qu'il doit m'arriver des traites que je suis hors d'état d'acquitter.

« Son chagrin me désespéra : je pris un parti violent. Je lui dois la vie, me dis-je, je la lui sacrifierai. Avec les cinq juifs qui m'avaient suivi en Angleterre, je me plaçai sur la grande route : vous savez ce qui est arrivé. J'envoyai à l'homme dont je vous ai parlé l'argent que je vous avais pris, et je le sauvai pour cette fois. Mais ses créanciers ne le payèrent pas dans la suite : il est mort il y a huit jours, sans avoir acquitté toutes ses dettes.

« Le même jour, je gagnai à la loterie quatre mille livres sterling. Je vous renvoie ce que je vous ai volé, avec les intérêts. Faites passer les mille livres qui restent à la malheureuse famille du fabricant (il avait indiqué, au bas de sa lettre, l'endroit où elle demeurait), et informez-vous auprès d'elle d'un pauvre juif qui a été si généreusement sauvé et reçu par elle.

« P. S. Je vous jure que, lorsque nous vous attaquâmes, aucun de nos pistolets n'était chargé, et qu'aucun de nos coutelas ne devait sortir du fourreau.

« Épargnez-vous toute recherche. Quand cette lettre vous arrivera, je serai de nouveau sur mer. Que Dieu vous conserve ! » Le lord prit des informations, et trouva que le juif avait dit vrai en tout. Il prit soin, dès-lors, de la famille du fabricant. « Je donne cent livres, répétait-il souvent, à celui qui m'apprendra la mort de mon épouvantable juif, et mille livres à celui qui me l'amènera vivant. »

Henri.—Pourquoi donc désirait-il sa mort, papa ?

M. de Flaumont.—C'est que ce juif était véritablement un homme dangereux pour la société. Un homme capable de se porter à de telles actions, même par des motifs généreux, est toujours un homme à craindre. La sûreté et le bonheur de la société reposent sur la soumission et le respect dus aux lois qui y maintiennent l'ordre en garantissant la personne et la propriété de tous. Les lois ne peuvent entrer dans l'examen des motifs qui engagent un individu à attenter à la personne et à la propriété d'un autre. En pareil cas, elles ne jugent et punissent que le fait. Si le lord avait été juge et qu'on eût amené le juif devant son tribunal, il n'aurait pu, quand il aurait su toute l'histoire, se dispenser de le condamner à la peine prescrite par la loi, sauf à tâcher ensuite d'obtenir sa grâce du souverain.

Gustave.—Le juif n'avait cependant pas chargé ses pistolets ; il ne voulait pas tuer.

M. de Flaumont.—Aussi aurait-on dû le condamner à une peine moins grave que celle qu'on inflige aux assassins, mais n'en avait-il pas moins volé ?

Clémentine.—Oui, mais c'était pour sauver la vie à son bienfaiteur ; il exposait la sienne par reconnaissance ; c'était assurément un grand sacrifice : il n'aurait pas volé pour autre chose.

M. de Flaumont.—Aussi ce juif était-il sans doute susceptible de sentiments très-généreux et d'un beau dévouement ; cela doit entrer pour beaucoup dans l'opinion que nous nous formons de lui ; cela lui aurait probablement fait obtenir sa grâce ; on aurait du moins fort adouci sa peine. Mais en morale, et pour l'intérêt de la société, la justesse et la fermeté des principes sont encore plus nécessaires que la générosité des sentiments. On ne saurait donner à chacun la liberté de prendre tous les moyens qui lui plaisent pour satisfaire ses sentiments et déployer sa générosité. La vertu est même soumise, dans le monde, à des lois dont la sagesse reconnue, l'avantage incontestable, lui marquent la route dans laquelle elle doit s'exercer et les barrières qu'elle ne doit pas franchir. Ainsi, dans la conduite de notre juif, tout ce qui a précédé et suivi son action, quelques-unes des circonstances de cette action même étaient louables ; il ne voulait que sauver son bienfaiteur ; il ne prit que ce qu'il avait besoin de prendre ; il ne garda rien pour lui ; il remboursa scrupuleusement la somme et les intérêts ; il ne se réserva même rien sur ce qu'il avait gagné à la loterie, puisque, après avoir rendu au lord ses deux mille cinq cents livres sterling, il donna le reste aux enfants du fabricant. Tout cela est fort bien, fort désintéressé, mais tout cela n'empêche pas que l'action même ne fût blâmable ; et c'est ce qui arrive souvent quand on se laisse gouverner par ses sentiments, fussent-ils toujours bons, au lieu de

régler sa conduite d'après les principes inébranlables qui gênent quelquefois les sentimens, mais qui assurent toujours la vertu.

Henri.—Cependant, papa, le lord promettait davantage à celui qui lui amènerait le juif vivant qu'à celui qui lui annoncerait sa mort.

M. de Flaumont.—C'est qu'il savait bien qu'un homme capable de sentimens si forts et si dévoués était un homme à qui il ne manquait, pour être tout-à-fait vertueux et d'une vertu très-distinguée, que des principes plus fermes et une situation moins embarrassante. Il se promettait sans doute de lui faire sentir que, s'il est beau de sacrifier sa vie à la reconnaissance, ce sacrifice ne doit jamais coûter celui de l'honnêteté. Il voulait peut-être aussi se l'attacher, lui donner de l'aisance, le mettre enfin à l'abri de ces positions difficiles où la générosité des sentimens trompe si aisément sur la nature des devoirs. La générosité peut faire aller plus loin que le devoir, mais il faut que ce soit toujours en droite ligne, et elle ne doit jamais en faire écarter ou négliger aucun.

MDE. GUIZOT.

### Exercices pour les Eleves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

#### LE COUCHER D'UN PETIT GARÇON.

Couchez-vous, petit Paul ! il pleut. C'est nuit, c'est l'heure.  
Les loups sont au rempart, le chien vient d'aboyer.  
La cloche a dit : "Dormez !" et l'ange gardien pleure,  
Quand les enfans si tard font du bruit au foyer.

"Je ne veux pas toujours aller dormir, et j'aime  
A faire étinceler mon sabre au feu du soir.  
Et je tûrai les loups ! je les tûrai moi-même !"  
Et le petit méchant, tout nu ! vint se rasseoir.

Où sommes-nous, mon Dieu ! donnez-nous patience ;  
Et surtout soyez Dieu ! soyez lent à punir !  
L'âme qui vient d'éclorre a si peu de science !  
Attendez sa raison, mon Dieu ! dans l'avenir.

L'oiseau qui brise l'œuf est moins près de la terre ;  
Il vous obéit mieux : au coucher du soleil,  
Un par un descendus dans l'arbre solitaire,  
Sous le rideau qui tremble ils plongent leur sommeil.

Au colombier fermé nul pigeon ne roncoule ;  
Sous le cygne endormi l'eau du lac bleu s'écoule ;  
Paul ! trois fois la couveuse a compté ses enfans ;  
Son aile les enferme ; et moi, je vous défends !

La lune qui s'enfuit, toute pâle et fâchée,  
Dit : "Quel est cet enfant qui ne dort pas encor ?"  
Sous son lit de nuage elle est déjà couchée ;  
Au fond d'un cercle noir la voilà qui s'endort.

Le petit mendiant, perdu seul à cette heure,  
Rôdant avec ses pieds las et froids, doux martyr,  
Dans la rue isolée, où sa misère pleure,  
Mon Dieu ! qu'il aimerait un lit pour s'y blottir !

Et Paul, qui regardait encore sa belle épée,  
Se coucha doucement en pliant ses habits ;  
Et sa mère bientôt ne fut plus occupée  
Qu'à baiser ses yeux clos par un ange assoupis !

MADAME DESBORDES-VALMORE.

### LEÇON DE CHOSE.

#### LE BOUQUET DE VIOLETTES.

Il était une fois une petite fille qui allait avec sa mère se promener au Luxembourg.

On était déjà au mois de mars ; les arbres commençaient à bourgeonner, le printemps était proche.

A l'entrée du jardin se tenait une pauvre bonne femme qui vendait des bouquets de violettes. A chaque passant, elle étendait le bras, offrant sa fraîche marchandise, et répétant : *A cinq centimes, la violette ! elle embaume ! elle embaume !* Quelques messieurs achetaient un bouquet pour le mettre à leur boutonnière ; mais le plus grand nombre passait sans même jeter un coup d'œil sur les fleurs pourtant si jolies ! et la pauvre marchande répétait en vain : *Elle embaume ! elle embaume !*

"Maman, dit la petite fille, veux-tu m'acheter un bouquet ?"  
—Volontiers, ma mignonne, répondit la maman. Et aussitôt elle prit un sou dans sa bourse et le remit à la bonne vieille, qui, en échange, remit à la petite fille son plus joli bouquet.

Mais à peine l'enfant l'eût-elle entre les mains, qu'elle se mit à le déchiqueter, arrachant feuilles et pétales et les éparpillant avec sa petite main, comme elle eût fait d'une marguerite des champs. La maman allait l'arrêter ; mais la marchande, plus prompte, s'écria :

"Ah ! mademoiselle, que faites-vous ? Pourquoi déchirez-vous ainsi mes pauvres fleurs ?"

—Mais, répondit la petite fille, elles sont à moi maintenant, puisqu'on vous les a achetées.

—C'est vrai, reprit la pauvre vieille, vous avez payé ces fleurs avec de l'argent, et vous n'y tenez pas plus qu'aux cinq centimes que vous m'avez donnés. Mais moi, mademoiselle, je les aime, parce que Dieu n'a pas créé fleurs plus aimables que ces simples petites fleurettes ; et si vous les connaissiez comme moi, comme moi aussi vous les aimeriez et vous ne les détruiriez pas.

—Mais je connais les violettes, dit la petite fille toute surprise ; je sais que les violettes ne sont pas des roses, ni des lilas, ni aucune autre fleur que des violettes.

—Oh ! je comprends, répondit la marchande, vous connaissez leur couleur, leur forme, leurs feuilles, et cela vous plaît... tout au plus ; mais leurs qualités, leur caractère, vous ne les connaissez point sans doute, et voilà ce qui vous les ferait aimer.

—Est-ce que les fleurs ont un caractère ? demanda la petite fille, interrogeant sa mère ; est-ce que les fleurs ont des qualités ?

—Ecoute, répondit la maman, écoute ce que te dira cette bonne marchande, elle connaît bien l'histoire des violettes.

—Voulez-vous m'apprendre l'histoire des violettes ? demanda alors la petite fille.

—De tout mon cœur, répondit la bonne vieille, car on ne se lasse jamais de parler de ce qu'on aime. Et d'abord, mon enfant, respirez cette bonne odeur que répandent mes petites fleurs chéries, *ce doux parfum*, comme on dit. Y a-t-il, en effet, rien de plus doux, de plus agréable que ce parfum-là ? Eh bien ! les violettes n'en sont cependant pas fières le moins du monde. Au lieu de se montrer et de se faire valoir, elles se cachent le mieux qu'elles peuvent. Au lieu de se mettre en vue pour se faire admirer, comme font les roses, les belles-de-jour, auxquelles il faut le soleil et la lumière, elles, ces chères petites violettes, croissent paisiblement sous les plus épais ombrages, dans les bois touffus, les sentiers déserts. Elles se voilent de leurs feuilles, se tiennent mutuellement compagnie ; elles vivent en famille, si l'on peut dire, et elles ne demandent rien de plus. La rosée du matin, un rayon de l'aurore entre les branches, voilà tout ce qu'il leur faut. Moi qui vous parle, moi qui sais pourtant bien dans quels lieux elles se plaisent, il faut que je les quête dans l'air en aspirant leur parfum, car l'odorat les devine avant que l'œil les aperçoive ; et cette délicieuse modestie leur donne encore un charme de plus.

Puis, quand on a joui pendant la jeunesse, et, pour ainsi dire, du vivant de la fleur, de son *parfum* délicieux, on le recueille, on le distille, pour le conserver. Les *parfumeurs* le mêlent aux pom-mades qui *parfument* vos cheveux ; ils en font des essences qui parfument vos mouchoirs, des poudres qui, renfermées dans de jolis cachets, embaument vos meubles, vos vêtements, vos lettres. Et ce doux parfum de la violette, tout le monde l'aime, personne ne le redoute, car il est aussi innocent qu'il est suave ; et jamais il ne cause le moindre mal de tête, comme cela arrive pour beaucoup d'autres odeurs, que l'on finit par ne plus pouvoir supporter.

Puis enfin, quand cette pauvre petite fleur est fanée, desséchée, car, hélas ! tout finit, il lui reste encore la vertu d'adoucir nos souffrances. Si vous toussiez, mon enfant, si Mme. votre maman a une fièvre, un mal de gorge, prenez quelques pincées de fleurs de violettes, jetez-les dans une tasse de bon lait chaud, faites-le lui boire, et vous verrez que ces chères petites fleurs, lorsqu'elles n'ont plus ni beauté, ni fraîcheur, ni parfum, ressemblent à ces dignes et saintes personnes qui, ayant perdu l'éclat de leur jeunesse, conservent la bonté, cette éternelle beauté du cœur !

—C'est vrai, c'est vrai tout cela, dit à son tour la petite fille, quand la bouquetière eut fini. Je le savais ; et pourtant, j'ai déchiré mon bouquet étourdiment, sans y penser..."

Et elle restait là, immobile, pensive, regardant à ses pieds les débris de violettes éparpillés sur la terre.

« Mon enfant, reprit la bonne marchande qui voyait son regret, mon enfant, voici un autre bouquet de violettes. Acceptez-le... pour ma peine ! Vous le conserverez, celui-là, n'est-ce pas ? Et surtout, surtout, vous ne ferez plus jamais rien sans y penser ! »

(L'Ami de l'Enfance.)

**Exercices de Grammaire.**

§ 10. *Adjectifs indéfinis.*

*Promenade pendant une belle nuit d'été.*—Presque toute la voûte du ciel était d'un bleu d'azur; la plupart des nuages étaient dissipés; quelques-uns, légers comme la gaze transparente, et coupant l'uniformité du ciel, se montraient encore à nos regards. Une multitude innombrable d'étoiles brillaient au firmament; les groupes des constellations se distinguaient à merveille. Les vents gardaient un profond silence que nul bruit ne venait troubler, et une infinité d'oiseaux, au moment de s'endormir, voltigeaient encore. Une foule de pensées délicieuses pénétraient mon âme ravie; plusieurs de ces pensées se rapportaient à Dieu, que nul de nous ne devrait jamais oublier; quelques-unes aussi étaient vagues, sans suite, mais remplie d'un charme enivrant. Abandonné à cette douce contemplation de la nature, je franchis un espace de plusieurs lieues, je gravis quelques monticules qui m'auraient semblé inaccessibles en toute autre occasion.

Je rencontrai une foule de petits ruisseaux qui, rafraîchissant la terre, conservent la fraîcheur au feuillage, la verdure au gazon. Je m'enfonçai dans cette forêt, peuplée d'arbres majestueux aussi vieux et aussi anciens que le monde, mais qui n'ont ni la même hauteur, ni la même grosseur. Les quelques instants que j'ai passés en cet endroit m'ont paru si délicieux! Les quelques heures pendant lesquelles j'ai contemplé ces vieux enfants de la terre se sont écoulées si vite! Une grande partie de cette nuit si belle avait déjà fui, que, tout entier aux beautés que nul de vous ici n'a vues, je restais dans un état d'immobilité complète, et sans autre sentiment que celui d'une admiration profonde pour l'auteur de chacune de ces merveilles.

**Questionnaire.**

I. Relevez les mots qui sont déterminés par un adjectif indéfini. CORRIGE.—Voûte, dans toute la voûte;—un, dans un bleu d'azur;—bruit, dans nul bruit;—pensées, dans plusieurs de ces pensées, etc.

II. Prenez les noms de cet exercice qui ne sont pas accompagnés d'un adjectif indéfini, et joignez-y-en un toutes les fois que ce sera possible.

CORRIGE.—Nuages; un nuage, chaque nuage, quelque nuage, plusieurs nuages, tout nuage, aucun nuage, autre nuage, même nuage;—étoiles: une étoile, chaque étoile, quelque étoile, plusieurs étoiles, toute étoile, nulle étoile, aucune étoile, autre étoile, même étoile, etc.

III. Mettez au singulier les noms pluriels, et réciproquement, avec les adjectifs qui les accompagnent; changez aussi les noms féminins ou masculins, et réciproquement, toutes les fois que ce sera possible.

CORRIGE.—Toute la voûte: plur. toutes les voûtes; masc. tout l'arc;—à mes regards: sing. à mon regard; fém. à ma vue;—une multitude: plur. des multitudes; masc. un nombre;—nul bruit: fém. nulle rumeur;—une infinité: mas. un grand nombre, etc.

IV. Relevez les noms qui servent de complément à d'autres noms dans le second alinéa.

CORRIGE.—Une foule de petits ruisseaux: ruisseaux, complément de foule;—dans un état d'immobilité: immobilité, compl. de état;—pour l'auteur de chacune de ces merveilles: merveilles, compl. de auteur, etc.

V. Donnez deux mots terminés en *ambre*, trois en *anne*, trois en *ane*, deux en *and*, six en *an*, six en *ant*, six en *ance*.

CORRIGE.—Ambre: ambre, chambre;—anne: canne, banne, manne;—ane: basane, organe, tisane;—and: chaland, gland;—an: autan, cadran, divan, élan, merlan, turban;—ant: adjudant, aimant (métal), éléphant, géant, instant, néant, intendant;—ance: garance, substance, lance, prestance, romance, engeance.

**AVIS OFFICIELS.**

**MUNICIPALITES SCOLAIRES.**

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général De réunir à la municipalité scolaire de la côte Ste. Marie, de Ste. Scholastique, dans le comté des Deux-Montagnes, cette partie de la dite côte Ste. Marie qui appartenait ci-devant à la municipalité scolaire de St. Jérôme no. 4, dans le comté de Terrebonne, cette dernière municipalité se trouvant avoir des limites trop restreintes pour former une municipalité séparée;

De former des municipalités séparées de chacun des numéros un, deux et trois de la municipalité scolaire de Ste. Angélique des Mille-Isles, dans le comté d'Argenteuil; le numéro un devant comprendre la côte St. Eustache, avec les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six de la côte Ste. Angélique des deux côtés, ainsi que le numéro sept de la côte Ste. Marguerite; le numéro deux devant comprendre la côte Ste. Angélique depuis le numéro sept inclusivement jusqu'à la propriété de Robert Pollock, comprenant aussi celles de Henri Hamon et de William Hughes; le numéro trois devant partir du point où se termine le numéro deux et aller jusqu'à Wentworth et Morn Boundary line.

D'ériger en municipalité scolaire séparée le village des sauvages de Ristigouche en lui donnant un front de deux milles d'étendue sur la rivière Ristigouche et pour limites, à l'Ouest, les terres de M. Busted, au nord, celles de la Couronne, et à l'est, celles de John Fraser.

D'ériger la nouvelle paroisse de St. Sauveur, dans le comté de Terrebonne, en municipalité scolaire séparée, en lui donnant les limites qui lui sont assignées dans le décret canonique du 6 février 1854 et sont les suivantes, savoir: les côtes St. Godefroy, Ste. Elmire, St. Lambert et St. Gabriel, à l'exception des neuf premiers lots de la dite côte St. Gabriel, le septième et le huitième rang du township d'Abercrombie, et toutes les terres qui se trouvent des deux côtés de la rivière du nord, depuis celle de William Shaw inclusivement, jusqu'à la côte St. Lambert, le haut du dit territoire, du côté sud-ouest à la ligne seigneuriale qui divise les familles Dumont et De Bellefeuille, du côté nord-ouest, partie au township d'Abercrombie, du côté sud-est à la côte St. Alphonse, du côté nord-est au même township d'Abercrombie, et, sur la rivière du nord, d'un côté à la terre de Martin Paquet et de l'autre à la terre de Seth Bell.

D'approuver que les quatorze premiers lots de chacun des six premiers rangs du township de Wickham, dans le comté de Drummond continuent à faire partie de la municipalité scolaire de Wickham, nonobstant l'érection de la nouvelle paroisse de St. Frédéric de Grantham.

D'annexer toute la partie du 5e. rang de la Seigneurie de St. Denis, dans le Comté de St. Hyacinthe, à la municipalité scolaire de la Présentation.

Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu approuver les nominations suivantes:

**EXAMINATEURS.**

Bureau des Trois-Rivières.—Les Révérends Olivier Caron et Frédéric A. Smith, en remplacement des Rev. T. G. Loranger et S. S. Wood qui ont résigné.

**COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ECOLE.**

Son Excellence, le gouverneur-général, a bien voulu approuver les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'école:

Comté d'Hochelaga.—Côte des Neiges (Dissidens): M. James Snowdon.

Comté de St. Jean.—St. Jean (Dissidens).—MM. Michael Whelan, Henry Gillespie et John Easton.

Comté de Chicoutimi.—St. Joseph: MM. François Levêque et George Gauthier.

Comté d'Arthabaska.—Warwick: MM. François Chenard, Augustin Bourk, Pierre Beauchêne, Joseph Leclerc et Isaïe Germain.

Comté d'Argenteuil.—Ste. Angélique des Mille-Isles, No. 1: MM. Thos. Taylor, James Noble, Thomas G. Strong, John Maxwell et William Craig.

Comté d'Argenteuil.—Ste. Angélique des Mille-Isles, No. 2: MM. John Pollack, Andrew Elliot, William Dawson, Joseph Elliot et James Morrow.

Comté d'Argenteuil.—No. 3.—MM. Robert McCrath, David Amon, James Elliot, George Erls et William Ford.

Comté de Terrebonne.—St. Sauveur: MM. J.-Bte. Lamonde, J.-Bte. Paradis, Basile Corbeil, Moïse Desjardins, Calliste Vian, et Edouard Desjardins, Secrétaire Trésorier.

**AVIS IMPORTANT.**

On croit devoir rappeler encore une fois aux Instituteurs et aux Institutrices que ceux qui ne se seront pas fait inscrire comme souscripteurs à la caisse d'économie avant le PREMIER DE JANVIER PROCHAIN ne pourront point faire compter les années antérieures passées dans l'enseignement sans déposer le montant des primes de ces années.

**INSTITUTEUR DISPONIBLE.**

M. Paul Léon Roche, natif de Paris, âgé de 28 ans, non marié, instituteur muni de diplôme pour école-modèle, du Bureau des Examineurs catholiques du district de Montréal, acceptera une situation. Adresse —Montréal—Poste restante.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) NOVEMBRE, 1857.

### Rapport du Surintendant de l'Éducation du Haut-Canada pour l'Année 1856.

Ce rapport vient d'être publié sans les tableaux de statistiques et les extraits des rapports des surintendants locaux qui en font ordinairement un document volumineux.

Il traite principalement des statistiques de l'année, du progrès des écoles dites *Grammar Schools*, des bibliothèques de paroisse, du nouveau musée d'éducation, de la galerie de peinture et de statues que le Docteur Ryerson a établie auprès de l'École Normale, dans le but d'y adjoindre une École de dessin, il contient de plus des *remarques diverses* dans lesquelles on fait allusion à la grande dispute qui existe depuis si longtemps dans le Haut-Canada au sujet des écoles séparées. Les tableaux statistiques ne paraîtront qu'avec l'édition qui sera publiée par la Législature, celle-ci n'étant qu'un avant-coureur de l'autre.

Le montant de la subvention législative en faveur des écoles communes dans le Haut-Canada pour 1856 est de £29,869 : le montant prélevé par les municipalités est de £54,256, celui prélevé par les syndics d'école £135,534. Le revenu des *rate-bills* ou *rétributions mensuelles* est de £34,966.

Le montant total dépensé pour les écoles communes (à part ce qui est dépensé par les collèges et les *grammar schools*) se monte à £274,587—ce qui excède la somme dépensée l'année dernière de £44,708.

Sur ce montant il a été payé pour cartes, globes, et instruments de physique £2,440, pour l'achat de terrains et la construction de maisons d'écoles £42,807—pour réparations et loyers de maisons d'école £10,196. Le montant total des salaires des instituteurs et des institutrices est de £194,920, ce qui est une augmentation de £24,893 sur l'année précédente, circonstance qui fait le plus grand honneur à la population du Haut-Canada, surtout lorsque l'on considère que cette augmentation est entièrement due à une élévation dans la cotisation et dans la rétribution mensuelle et que le gouvernement n'y est pour rien.

Le salaire des institutrices varie de £50 à £125, et celui des instituteurs de £60 à £350. Le nombre total d'instituteurs est de 2,622, augmentation sur l'année précédente 54 ; institutrices 1,067, augmentation 70—ce qui porte le total à 3,199. Les dénominations religieuses qui comptent le plus grand nombre d'instituteurs et d'institutrices sont 1o. Les Méthodistes 1,102; augmentation 145—2o. Les Presbytériens 905 ; diminution 93—les Anglicans 684 ; diminution 32—les Catholiques 414 ; augmentation 14—les Baptistes 224 ; augmentation 41—les Congrégationalistes 92; augmentation 35. Le reste se partage entre une foule de sectes. Nous croyons que beaucoup d'instituteurs catholiques appartenant à des ordres religieux qui ne sont point sous le contrôle des autorités scolaires ne se trouvent point compris dans ce calcul.

Le nombre total d'élèves fréquentant toutes les institutions ne se trouve pas dans le rapport, non plus que le nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles. Le surintendant,

sur ce dernier point, dit que les rapports locaux sont trop incomplets pour pouvoir rien en conclure. Nous trouvons seulement que le nombre total d'enfants fréquentant les écoles communes est de 251,145, augmentation 23,281. Le nombre total des élèves des *grammar schools*—écoles intermédiaires entre les collèges et les écoles communes—est de 3,386 ; diminution 318. Ceci est attribué à ce que l'on a exigé cette année la preuve d'un certain degré de connaissances pour admettre les élèves dans ces écoles. A ce sujet le Surintendant fait observer "que la multiplication des 'grammar schools' tenues sur un pied peu convenable serait un mal plutôt qu'un avantage ; et qu'il vaudrait beaucoup mieux n'avoir dans chaque comté qu'une ou deux de ces écoles parfaitement tenues que d'en avoir une douzaine, qui ne soient pas ce qu'elles prétendent être et qui ne rendent pas même des services égaux à ceux d'une bonne école élémentaire bien organisée."

Les bibliothèques publiques font aussi un très remarquable progrès, et dans le cours de l'année 1856 il leur a été vendu au dépôt de livres du Bureau d'Éducation—13,701 volumes. Un nombre presque double de volumes a été aussi vendu dans les premiers six mois de 1857. L'essor pris par ces bibliothèques est dû à l'emploi que la plupart des municipalités ont fait en leur faveur d'une partie des deniers qui leur revenaient sur les ventes des terres réservées pour le clergé.

La galerie de peinture et le musée de statues, d'instruments de physique, d'objets d'histoire naturelle et d'appareils divers pour les écoles paraît avoir occupé une grande part de l'attention du Dr. Ryerson dans ces deux dernières années. On sait qu'il a déjà fait deux voyages en Europe, en grande partie pour cet objet, et qu'il y est encore passé cet été. Le musée est maintenant en état d'être vu, et nous y avons rencontré nous-mêmes de nombreux visiteurs. Plusieurs copies des tableaux des grands maîtres et particulièrement celles qu'a faites notre compatriote M. Falardeau sont d'un grand mérite, et la collection dans son ensemble ne manquera point d'attirer l'attention publique vers les beaux-arts.

L'École Normale a eu dans sa dernière session 91 élèves, 66 du sexe masculin et 25 du sexe féminin. On vient d'élever un superbe édifice en arrière de cette école pour y installer prochainement une "grammar school," ou école secondaire modèle.

Tous les renseignements qui précèdent auront, nous n'en doutons point, leur utilité pour nos lecteurs, et ne pourront que les exciter à redoubler d'efforts dans la noble cause de l'éducation.

### Conférence des Instituteurs de la Section de M. l'Inspecteur Lanctot.

Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer que cette section s'est organisée sous de très heureux auspices à Laprairie, et ce qui fait également honneur aux instituteurs qui la composent et à M. l'Inspecteur, c'est, nous croyons, la première section qui se soit constituée d'après les réglemens de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques Cartier.

Plusieurs discours ont été prononcés sur les avantages que comportent l'association et l'inscription sur le registre de la caisse d'économie des instituteurs et l'abonnement au *Journal de l'Instruction Publique*. Presque tous les instituteurs de la section étaient présents, et ils ont exprimé le vœu qu'en sus de ce qui est fait pour les instituteurs âgés et infirmes, quelque mesure pût être adoptée pour venir

en aide aux veuves et aux enfans. M. Lanctot a ouvert la séance par un discours sur les progrès de l'instruction publique et sur l'utilité des associations d'instituteurs. M. Caron, de St. Louis de Gonzague, a été élu président de la section, M. O'Donoghue, de St. Cyprien, a été nommé secrétaire-trésorier, et MM. Léon Aubin, M. Saint Hilaire, A. Hébert, J. Perrier, et M. G. Giroux, ont été nommés membres du conseil de section. Laprairie a été choisi unanimement pour chef-lieu. Le dernier jeudi de janvier, le dernier vendredi de février, le dernier jeudi de mai, le dernier vendredi de juin, le dernier jeudi d'août, et le premier vendredi d'octobre ont été fixés pour les assemblées. MM. Caron et Leroux ont été désignés pour préparer des lectures pour la prochaine réunion. Les questions suivantes doivent être traitées : 1o. "Quels sont les meilleurs moyens de fonder et de maintenir la discipline dans l'école?" 2o. "Quels sont les obstacles que rencontre encore l'instruction primaire et les moyens d'y remédier?" M. Dozois s'est aussi inscrit comme lecteur à la prochaine séance.

Ces signes certains d'activité et de vie intellectuelle font plaisir à voir, et nous ne pouvons qu'espérer que la conduite des instituteurs de cette section sera imitée dans tout le pays. Les instituteurs ont le plus grand intérêt à profiter du mouvement qui se fait actuellement en faveur de l'instruction publique, et ce n'est que par l'association et l'organisation qu'ils peuvent l'activer.

N'oublions pas d'ajouter que les commissaires d'école qui ont donné aux instituteurs la permission de s'absenter pour se rendre à la conférence méritent aussi des éloges, et ont fait preuve d'intelligence et de libéralité.

**Association Américaine pour l'Avancement des Sciences. (\*)**

(SUITE ET FIN.)

La sous-section de l'ethnologie a occupé une partie considérable de notre revue : nous nous permettrons de passer beaucoup plus rapidement sur les deux sections principales.

La géologie a trôné en reine dans la section d'histoire naturelle : la plupart des questions qui y ont été discutées par les professeurs Hall, Dawson, Chapman, Pierce et Withlessey, par Sir William Logan, M. Hunt et M. Ramsay ayant naturellement trait à cette science.

On se rappelle sans doute comment dans l'autre siècle fut accueillie la théorie émise par Buffon qui affirmait qu'au commencement des choses, la terre et les planètes étaient des globes de verre ou de métaux qui s'étaient graduellement refroidis à leur surface. Les découvertes de Sir Humphrey Davy qui, le premier a constaté que les terres et les alcalis avaient pour base des métaux inflammables à une très basse température, les volcans, les eaux thermales, les expériences faites dans les puits artésiens où l'on a constaté que la température s'élève à mesure que l'on se rapproche du centre de la terre, des calculs même très précis qui prenant pour base ces observations ont constaté qu'à une profondeur qui n'est pas plus d'un tiers du rayon terrestre les métaux doivent être en fusion : tout cela fait qu'au lieu de rire de Buffon, nos savans sont unanimes à croire comme lui que le centre de notre globe se compose d'un feu liquide où Dante avait toutes les raisons du monde d'installer l'enfer dont il a si admirablement décrit les cercles de supplices. L'élévation et l'abaissement alternatif des continents, et la formation des dépôts métalliques dans certaines couches géologiques viennent confirmer cette théorie qui est aux yeux de la science un fait acquis beaucoup plus qu'un système. Le professeur Cook a lu un travail dans lequel il se borne à constater le fait de l'abaissement de la côte atlantique des Etats-Unis, prouvé par les arbres que l'on retire de sous l'eau à plusieurs endroits. Le professeur Chapman a traité des arborescences du cuivre dans les couches de minéraux non conducteurs de l'électricité tels que les feldspars, calcspars et autres, lesquelles ne peuvent pas selon lui être attribuées à un précipité d'une solution d'un sel quelconque de cuivre, causée par une action électrique ; de tels précipités n'ayant jamais lieu sur des corps non-conducteurs. Si nous avons bien compris le professeur Chapman, ces arborescences seraient dues à l'infiltration du cuivre en fusion, ayant sans doute sa source dans les réservoirs de métaux liquides qui se trouveraient sous la croûte terrestre. Le professeur Pierce attribue à l'action du soleil sur cette masse de métaux originairement liquides, à la surface comme au centre, la formation première des continents et des chaînes de montagnes ; les continents étant eux-mêmes des chaînes de montagnes comparés au sol sous-marin. Il entreprit de prouver par la direction des continents et des chaînes de montagnes que l'action solaire devait en effet avoir été pour beaucoup dans leur formation.

Le professeur Ramsay de la société géologique de Londres, et M.

(\*) Voir les livraisons d'Août, Septembre et Octobre.

Seaman de la société Linnéenne étaient les seuls savans Européens qui eussent répondu à l'appel du comité : Sir R. Murchisson il est vrai avait transmis une lettre à Sir William Logan sur les dépôts siluriens des montagnes de l'Ecosse laquelle a paru exciter l'attention de la docte assemblée à l'égal du mémoire que Sir William Logan lui-même a lu sur les roches siluriennes du Canada, qu'il divise en deux systèmes : le système *Huronien* et le système *Laurentien* ; le premier tirant son nom du lac Huron et le second des Laurentides. M. Ramsay a lu un travail remarquable sur les diverses couches de fossiles des roches des isles britanniques, et s'est efforcé de prouver que les espèces qui ont disparu, ont été remplacées par les espèces les plus voisines, formant une chaîne non interrompue dans la succession des êtres.

Dans la section des sciences physiques, le Commodore Wilkes, dont les explorations scientifiques faites par ordre du gouvernement américain, ont acquis une grande célébrité, et M. Jones, aumônier de la marine américaine, ont lu chacun d'eux un mémoire sur la lumière zodiacale, ce cône que l'on aperçoit comme un voile de gaze dans l'atmosphère avant le lever et après le coucher du soleil dans certaines contrées et à certains temps de l'année. L'un d'eux prétend que ce n'est pas autre chose que les rayons du soleil qui traversent l'atmosphère perpendiculairement et forment une traînée lumineuse semblable à celle dans laquelle on voit danser les grains de poussière comme du sable d'or, lorsqu'un rayon de soleil pénètre dans une chambre obscure par un trou, qui se trouve dans le volet. Selon M. Jones, au contraire, la lumière zodiacale serait un cercle lumineux assez semblable à l'anneau de Saturne qui entourerait notre atmosphère et qui ne serait visible de notre côté que lorsqu'il recevrait les rayons du soleil d'une certaine manière. S'il y a loin de l'une à l'autre de ces explications, il n'y a pas si loin de la lumière zodiacale à l'aurore boréale, puis que beaucoup de gens les confondent ensemble et que l'abbé Duchaine prétendit pendant tout un hiver dans la *Minerve* que notre belle aurore boréale de 1837, décrite par l'auteur de cet article dans la *Gazette de Québec* d'alors, n'était pas autre chose qu'une lumière zodiacale, ce qui a amusé fort certains écrivains anonymes, lesquels tourmentèrent pendant longtemps le bon et savant abbé. A cette époque l'opinion générale voulait que les aurores boréales fussent des phénomènes électromagnétiques dans les couches supérieures de notre atmosphère, et l'on allait jusqu'à parler d'une crépitation que l'on entendait pendant les évolutions des bandes de lumière semblable aux crépitations de la machine électrique. On a même fabriqué un instrument qui se trouve dans presque tous nos collèges et que l'on appelle *l'aurore boréale* ; c'est un tube de verre muni d'une boule de cuivre à chaque extrémité dans lequel on fait le vide et qui étant mis en contact avec le conducteur, présente une belle lumière assez semblable à celle que l'électricité serait censée causer dans les couches d'air raréfié de l'atmosphère. Eh bien, il n'y a rien de tel que la science depuis Molière, jusqu'à nos jours pour avoir toujours changé tout cela ! Si l'on en croit le professeur Olmstead de Yale College, l'aurore boréale comme la lumière zodiacale serait une substance cosmique, c'est-à-dire située en dehors de l'atmosphère terrestre. A ce compte, l'abbé Duchaine aurait presque eu raison, du moins il n'aurait pas eu autant de tort qu'on le pensait en confondant les deux phénomènes, quoiqu'il n'attribuât ni à l'un ni à l'autre l'existence cosmique qu'on veut leur donner maintenant. Les principaux arguments que le professeur Olmstead a apportés à l'appui de sa thèse sont : 1o l'immense étendue qu'occupent les aurores boréales au-delà de la région des phénomènes atmosphériques ; 2o le fait qu'on les aperçoit à la même heure de la nuit à des endroits situés à une très grande distance les uns des autres ; 3o l'étonnante rapidité de leurs évolutions (nous ne comprenons guères, nous l'avouons, cet argument qui vient au contraire à l'appui de la théorie électrique) ; 4o enfin l'apparition périodique des grands phénomènes comme ceux de 1837 et de 1838 qui se sont multipliés de 1835 à 1837, et sont devenus extrêmement rares depuis cette époque jusqu'à 1840, année dans laquelle on n'en a point compté moins de soixante et quinze, toutes signalées par cette couleur rouge sang qui a paru en 1837 à tant de bonnes gens symboliser l'insurrection qui éclata vers le même temps. Cette périodicité semblable à celle qui a fait juger que les aéroolithes étaient des corps cosmiques que la terre rencontrait à époque fixe dans l'écliptique, fait dire aussi à M. Olmstead que les aurores boréales ont lieu en dehors de notre atmosphère. Deux autres sujets météorologiques ont aussi été traités par M. le Dr. Smallwood de Saint Martin, l'un est cette substance encore mystérieuse que l'on est venue d'appeler ozone et qui n'est probablement qu'une modification de l'oxygène atmosphérique, l'autre, les tableaux météorologiques tenus par le docteur lui-même depuis plusieurs années dans les environs de Montréal.

Nous ne saurions pousser plus loin cette revue ni mentionner tous

les sujets de lectures qui ont été choisis par les divers membres de l'association. Nous en avons assez fait nous l'espérons pour montrer aux professeurs et à la jeunesse de nos collèges quel est le but de cette association et de quelle manière elle travaille au progrès des sciences. Nous nous estimerons heureux si ce petit travail pouvait avoir pour résultat d'engager quelqu'un de nos compatriotes à se préparer à prendre part aux discussions du prochain congrès et à venger le Bas-Canada du reproche qu'on lui a fait d'avoir peu fourni à la mise de fonds intellectuelle de cette dernière réunion. Le reproche est injuste du reste si on le fait particulièrement aux natifs d'origine française, car tous les hommes des autres origines qui y ont figuré ont reçu leur éducation hors du pays. Mais nous ne voyons pas pour notre part, pourquoi le Canada tout entier qui s'enorgueillit d'un Sir William Logan ne s'enorgueillirait pas également d'un Hunt, d'un Wilson ou d'un Dawson, tout comme les Etats-Unis s'enorgueillissent d'Agassiz, de Guyot et de tant d'autres dont les noms trahissent de suite l'origine exotique.

Nos institutions collégiales ont eu jusqu'à présent des besoins plus pressants à satisfaire que celui des recherches scientifiques; elles ont du nécessairement s'occuper beaucoup plus d'enseigner, de vulgariser que d'inventer. Elles entrent aujourd'hui dans une période de développement qui leur permettra de se donner ce luxe et si elles remplissent cette nouvelle mission aussi dignement qu'elles ont rempli la première, nous ne resterons pas longtemps en arrière de nos voisins.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient étudier plus sérieusement les travaux de l'association, en attendant la publication de son compte-rendu annuel, trouveront dans notre *Journal of Education* un aperçu plus détaillé et plus complet à quelques égards que celui que nous venons de leur offrir.

#### Revue Bibliographique.

*De l'Education, par Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans—3 vols. in 8vo—Orléans et Paris.*

(Suite.) (1).

Dieu, le Père, la Mère, l'Instituteur, l'Enfant, dit Mgr. Dupanloup, voici le personnel de l'éducation.

Bannissez l'idée de Dieu d'une œuvre de ce genre, de Dieu, du Christ; que les lèvres du père, de la mère ne s'ouvrent jamais pour la prière; que leur cœur soit vide de tout sentiment religieux; que pourrez-vous attendre de tels guides, instituteurs naturels et obligés de l'enfance? "Ah! je détourne mes pensées et mon regard; et j'affirme, quels que soient les parents, quel que soit l'enfant, quels que soient les dons de la nature, du génie, de la fortune, j'affirme qu'il ne se fera là, pour l'avenir, qu'une œuvre de désolation et de ruine!"

C'est de Dieu que vient toute autorité. Il est dans l'ordre que le faible soit protégé par le fort, que le génie, c'est-à-dire, la lumière, veille avec ceux qui en sont temporairement ou éternellement privés; que celui qui a déjà suivi un sentier y guide les pas de celui qui l'ignore; mais ce droit de protéger, d'éclairer et de conduire s'évanouit s'il n'est respecté et si l'autorité ne lui vient en aide. Quiconque oserait s'y soustraire commettrait une folie, s'il n'était l'égal en tout de celui qui se l'arroge. L'autorité vient de Dieu, qui la communique au chef de la famille, au chef de l'état, etc., c'est un droit souverainement juste. Voyez l'analogie: Dieu est l'auteur du monde; il a donc essentiellement droit sur lui; le monde dépend de lui; c'est sa création. Le fils, de même, dépend du père qui lui a donné la vie; mais le père c'est le délégué de Dieu dans la famille, c'est son protecteur, sa lumière, son guide; il a donc droit de commander et de se faire obéir. "Dans l'éducation, l'autorité de Dieu est une autorité transmise au père, à la mère et par eux à l'instituteur." Ils ne doivent jamais perdre de vue Celui de qui ils les tiennent et ne pas oublier que c'est l'enfant même de Dieu qu'ils élèvent et qu'ils ne sont que ses envoyés, les représentants de sa sagesse, de sa puissance et de son amour, c'est-à-dire, de son autorité souveraine auprès de cet enfant. Tous leurs droits viennent de là, et par conséquent aussi tous leurs devoirs.

Le dévouement à l'enfance est un des moyens les plus sûrs d'arriver au grand but de l'éducation, qui est la perfection des âmes.

L'instituteur qui ne s'y livre que dans le but d'améliorer ses moyens d'existence et de se faire une réputation d'habileté, polit les mœurs, ou développe l'intelligence de l'enfant, il est vrai, mais il oublie souvent l'essentiel de sa tâche, l'éducation intérieure de l'enfant, et la culture du sentiment moral et religieux qui vit à l'état latent au fond de son cœur.

Le mercenaire ne cherche jamais les âmes pour les élever jusqu'à Dieu; les intelligences, pour les éclairer; les cœurs, pour les

ennoblir, les former; les caractères, pour les redresser; toutes les facultés intellectuelles et morales, pour les développer; tous les défauts, jusqu'aux moindres pour les extirper, les corriger, toutes les qualités, pour les faire valoir et vivre; toutes les vertus pour les inspirer et les nourrir. Il n'y a que le digne instituteur, que ce soit le père lui-même et la mère, ou le simple instituteur délégué, qui fasse tout cela: c'est un dévouement sans borne que cette œuvre intérieure reclame, et l'accomplir avec indifférence serait exposer l'enfant aux malheurs qui sont toujours les résultats d'une éducation incomplète.

Dieu doit donc régner dans l'éducation chrétienne et prendre part à cette grande œuvre.

Au milieu des voix fortes de l'égoïsme et des autres passions mauvaises qui emportent le siècle, celle de l'auteur du livre que nous avons sous les yeux rappelle à des sentiments plus vrais et plus en harmonie avec les devoirs qu'impose l'humanité. Les premières sont matérielles comme la terre dont elles se détachent, l'autre est fraîche et pure comme l'enfance qu'elle poétise; et comme l'a dit quelqu'un d'une autre voix peut-être moins douce, on ressent à l'écouter comme une impression de brise matinale.

Il n'est pas de sujet plus difficile à traiter que celui qui l'occupe; il serait rare pourtant de trouver une intelligence qui l'ait fait avec autant d'amour et de bonheur. Chacune de ses paroles apporte la conviction; chacune de ses idées est marquée au coin de l'expérience la plus incontestable; chacune de ses maximes et tous ses préceptes, en un mot, lui jaillissent du cœur. Est-il un plus sûr conseiller que celui-là?

L'art est l'esclave de quiconque à qui Dieu a donné assez de puissance pour le maîtriser. Ceux qui le possèdent ne sont pas nombreux; mais nous n'avons certes pu méconnaître la main du maître, de l'homme d'élite, maître de l'art, dans le tableau que nous trouvons au cinquième livre de son œuvre. Après nous avoir montré Dieu exerçant son autorité sur sa créature et lui déléguant ses pouvoirs souverains, il nous dévoile le travail de Dieu, le chef-d'œuvre de ses mains au dernier jour de la création. "Je dois d'abord, dit-il, rappeler comment Dieu, créateur de l'homme, fut aussi l'instituteur de la famille et de ses droits, et par là le fondateur de toute société, de toute autorité entre les hommes.

"Lorsque Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance, il ne voulut pas en faire une créature solitaire.

"La lumière, les soleils étaient créés: ils devaient être les serviteurs de l'homme, et non le modèle de sa création. Le modèle était plus haut, Dieu dit: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* C'était beaucoup dire: l'effet suivit la parole.

"Dieu appliqua ses mains divines à un peu de terre, et il lui plut de former lui-même le corps de l'homme; et cette boue, façonnée par de telles mains, reçut bientôt la plus belle et la plus noble figure qui ait encore paru dans le monde.

"Toutefois, ce n'était là qu'une admirable statue, et non pas l'Image et la ressemblance de Dieu.

"Alors Dieu répandit sur sa face un souffle de vie, *spiraculum vitæ*, inspiration pure de la vie éternelle et divine, et l'homme devint une âme vivante. ....

"Alors la vie lui fut donnée! La vie spirituelle: il pense, il connaît, il juge, il veut, il aime. La vie matérielle: il respire, il se meut, il voit, il entend.

"Alors se forma, entre ce corps fait de terre, il est vrai, mais par un ouvrier divin, et l'âme, souffle vivant du Très-Haut, cette alliance extraordinaire, et qui fut demeurée inviolable, si nous n'avions pas péché.

"Alors ce corps, si droit et si beau, se sentit pour la première fois naturellement élevé vers le ciel. Un sang généreux circula dans ses veines, son cœur battit avec force dans sa poitrine, ses pieds immobiles s'avancèrent, ses mains se joignirent pour bénir son créateur, ses genoux fléchirent pour l'adorer.

"Alors sa figure s'anima: le regard, le sourire, la parole et la grâce y resplendirent à la fois. Une majesté royale vint se placer sur son front; l'innocence, la candeur, la joie pure, la reconnaissance, l'amour embellirent sa brillante physionomie.

"Alors surtout s'alluma, pour la première fois, dans ses yeux, cette flamme céleste, à laquelle rien ne ressemble dans le reste de la nature; et qui, malgré le péché, jette encore quelquefois, à travers nos paupières attristées, des feux plus vifs et plus purs que les rayons du plus beau jour.

"Alors enfin l'homme éleva vers les cieux un regard presque divin; les anges le virent, et, contemplant l'excellence de sa beauté et l'admirable rejaillissement de la gloire de Dieu sur cette face auguste, s'ils ne furent pas tentés de l'appeler un Dieu, ils crurent volontiers qu'il en était l'image.

"Voilà l'homme tel que Dieu l'a fait. Dieu le voit, Dieu le bénit, Dieu l'appelle et, lui montrant la vaste étendue de la terre, de la

(1) Voir les livraisons de Septembre et d'Octobre.

mer et des cieux : Tu es le chef-d'œuvre de mes mains, lui dit-il : sois le roi de mes œuvres, la nature entière, voilà ton royaume, je l'ai tout donné.

« Alors, d'un regard abaissé vers la terre, l'homme prit possession du monde ; les animaux s'inclinèrent à ses pieds et reçurent leurs noms de lui, comme du plus puissant des monarques : et, s'avançant bientôt à travers ses domaines, il exerça librement ce noble et majestueux empire, dont le sceptre a été depuis brisé dans ses mains, mais dont il nous reste encore de glorieux, quoique tristes débris. »

Le souffle de Dieu qui inspirait Moïse a dû nécessairement passer sur l'âme de l'auteur, lorsqu'il écrivait ces lignes.

L'auteur prouve dans ce chapitre que le devoir de travailler à la première éducation de leur enfants est tout entier dévolu aux parents ; et les conseils qu'il leur donne à ce sujet émanent d'un cœur éminemment chrétien. Il passe ensuite en revue les différents droits et devoirs de l'autorité paternelle et maternelle, veut que le père et la mère président à l'éducation secondaire et publique de leurs fils et de leurs filles et leur indique les bons instituteurs qu'ils doivent charger de ce soin. Il n'est pas de devoir plus grave que celui-là. Il y va de tout pour eux et leurs enfants. Que ce maître unisse l'intelligence à la sagesse, l'instruction à la prudence, la fermeté de caractère au dévouement : qu'il aime l'enfance et la jeunesse et qu'il soit réellement vertueux.

En parlant de la dignité et de l'influence de l'instituteur, il assimile cette profession à une magistrature, et, à ce titre, la dignité de l'instituteur est considérable. L'antiquité avait là-dessus la même opinion. Sénèque appelle les instituteurs les magistrats de la famille, et il les mettait bien au-dessus des magistrats de la cité. Ce n'est pas seulement, dit-il, le droit vulgaire dont ils dictent les arrêts ; ils enseignent à la jeunesse à suivre les sentiers de la justice, et ils lui font connaître ce que c'est que la piété, la patience, le courage et combien une conscience sans reproche est un bien précieux. Sénèque va jusqu'à mettre les instituteurs au rang de ceux qui remplissent les charges les plus élevées de la république.

L'instituteur est encore plus que cela, il est père. En effet, l'éducation n'est-elle pas une paternité spirituelle dont les devoirs sont aussi pesants, la tâche aussi étendue que ceux de la paternité selon la chair ? Or quelle influence et quelle autorité ne doit pas avoir ce père des âmes sur toute l'intelligence de l'enfant. Quand par sa douceur, son mérite, son dévouement, ses vertus, il a réussi à lui inspirer le respect et l'amour, il en est réellement le maître ; c'est une chose qui lui appartient et qu'il façonne à son gré.

(A continuer.)

**Bulletin des publications et reimpressions les plus récentes.**

Paris, Octobre et Novembre 1857.

BALLEYDIER.—Histoire de l'Empereur Nicolas par Alphonse Balleydiér, 2 vols. in-8, 952 p.—Prix, 15 fr.

Cet ouvrage à un très-grands succès. On trouvera dans le *Canadien* de Québec et dans le *Courrier des Etats-Unis* de New-York, des extraits de ce livre, rempli d'un très vif intérêt.

ŒUVRES de SAINT BAZILE, tome 4e et ŒUVRES de SAINT CLEMENT d'Alexandrie, tome 2e. Deux volumes grand in-8 à deux colonnes du Cours de Patrologie de l'abbé Migne.

PATIN.—Études sur les tragiques grecs, 2e édition, 4 vol. in-18.—Prix, 14 francs. Hachette, libraire.

RESIE.—Histoire et traité des sciences occultes, tome 2e et dernier, 698 p. in-8.

AUBERTIN.—Étude critique sur les rapports supposés entre Sénèque et Saint Paul : thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par M. Charles Aubertin, ancien élève de l'École Normale in-8, 444 p.

BUENOIR.—Premiers principes de la grammaire grecque, extraits de la méthode pour étudier la langue grecque adoptée par le conseil de l'instruction publique, 176 p. in-8.—Prix, 1 f. 50 c.

DURUY.—Abrégé d'histoire grecque in-12, 352 p. et cartes 2 f. 50 c. Abrégé d'histoire romaine, 378 p. et cartes 3 f. Histoire de France et du moyen âge, 519 p. 3 f. Histoire de France, du moyen âge et des temps modernes, 555 p. 3 f. 50 c. Tous ces ouvrages se trouvent chez Hachette, libraire de l'Université et sont rédigés conformément au programme de l'Université.

LEVEQUE (Charles).—Notice sur la vie et les œuvres de Charles Simart, membre de l'Institut. (Académie des Beaux-Arts.) 20 p. in-8.

RÖDERER.—Œuvres du comte de Röederer publiés par son fils, tome 6e grand in-8 à 2 vols. 634 p.

SAINT SIMON.—Mémoires complets et authentiques du duc de St. Simon, précédé d'une notice par Sainte-Beuve, tome 15 in-8. Hachette libraire. Prix 4 f. L'édition aura 20 volumes. Elle est très-complète et économique.

CORTAMBERT.—Géographie physique du globe et géographie générale de l'Asie moderne, in-12, 63 p.—Prix, 75 centimes.—Géographie générale

de l'Europe et de l'Afrique modernes, in-12, 79 p. 75 c.—Géographie générale de l'Amérique et de l'Océanie in-12. 63 p. 75 c.—Description particulière de l'Europe in-12, 216 p. 1 f. 50.—Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, 316 p. in-12, 2 f. Tous ces ouvrages sont rédigés conformément au programme de l'Université et se trouvent chez Hachette.

FONTAINE DE RESBEQ.—Voyages littéraires sur les quais de Paris. Lettres à un bibliophile de Province in-18, 244 p.

BABINET et HOUEL.—Calculs pratiques appliqués aux sciences d'observation in-8, 388 p.—Prix 3 f.

FONTAINE DE RESBEQ.—Notice sur le doctorat en droit : grand in-8, 199 p.

MICHELET.—L'insecte, 404 pages in-18.—3 f. 50 c.

DU MONCEL.—Notice sur l'appareil d'induction électrique de Rühmkorff.

LADREY.—Chimie appliquée à la viticulture et à l'œnologie, 640 p. et une carte, 7 fr.

REMUSAT.—Les sciences naturelles in-18, 405 p. Prix, 3 fr.

SALVETAT.—Leçons de céramique professées à l'École centrale des arts et manufactures, 2 vols. in-18, 12 fr.

Montréal, octobre et novembre 1857.

FABLES, par Paul Stevens, un beau volume, in-8 de 119 pages. J. B. Rolland, libraire-éditeur et John Lovell, imprimeur. M. Stevens est Belge de naissance, comme nous l'avons déjà dit, et à ce titre il a bien fait de dédier ses 64 jolies fables à l'honorable Denis Benjamin Viger, ce vétérinaire de la politique et de la littérature canadienne, qui a publié il y a quelques années une brochure très-remarquable sur la Belgique, dans laquelle il faisait une étude comparative de notre pays et de cette heureuse contrée de l'Europe dont la position sociale et politique présente tant d'analogie avec le nôtre. Nous parlerons plus au long des fables de M. Stevens dans une autre livraison.

CANADA DIRECTORY for 1857-58, John Lovell, rédacteur, éditeur et imprimeur. 1,544 pages, grand in-8. C'est dans son genre l'almanach des adresses le plus complet que l'on puisse désirer. M. Lovell, imprimeur habile, s'est surpassé dans l'exécution typographique. La masse de renseignements de tous genres que contient cet énorme volume est quelque chose d'effrayant. C'est un dictionnaire politique, topographique et statistique de toute la province aussi détaillé qu'il est possible de l'imaginer. On y a joint une excellente carte des Deux-Canadas préparée tout exprès et corrigée d'après les derniers renseignements officiels topographiques et géologiques. Le coût de cette publication par le nombre d'agents que M. Lovell a dû employer pour visiter le pays dans toutes les directions, s'élève à \$50,000. Le prix de chaque exemplaire est de \$5. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la partie qui a trait à l'instruction publique et dont le Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada a fait tirer 500 exemplaires en brochure, qu'il se propose de faire distribuer dans les écoles. Nous devons ajouter que ces cinq cents exemplaires ne coûtent rien au département et sont dus à la libéralité de M. Lovell. Nous espérons que le public lui en tiendra compte.

**Petite Revue Mensuelle.**

Voici un mois bien notable dans l'année par les époques religieuses et civiles qui s'y rencontrent et qui ne l'a pas été moins par les événements importants qui l'ont signalé tant au dehors qu'au dedans.

La Toussaint, le Jour des Morts, la Saint Martin, la Sainte Cécile, patronne de la musique, la Sainte Catherine, patronne de la philosophie et des demoiselles très maigres (les unes ayant sans doute besoin de l'autre), voilà autant de fêtes accumulées dans quelques jours et qui toutes rappellent quelques souvenirs populaires, sont inscrites dans ce calendrier du peuple mêlé de laine noire et de soie blanche comme le fuseau des Parques, et sont émaillées de ces bons vieux dictons qui ont tant de charme. En Canada la Saint Martin a coutume d'amener quelques beaux jours qui nous consolent des pluies et des coups de vents furieux de la Toussaint ; on appelle cela la Pête de la Saint Martin ou encore l'été des sauvages. La Sainte Catherine a le privilège de la première bordée de neige et elle est en possession d'une joyeuse fête populaire qui consiste à faire de la *tire*, mot que nous ne trouvons dans aucun dictionnaire, bien qu'il se trouve ainsi que la chose qu'il représente, dans toutes les bouches.

L'événement le plus important non seulement de ce mois mais de l'année entière a été la prise de Delhi, qui a enfin succombé devant l'armée anglaise. L'assaut donné le 14 Septembre a permis aux assiégés de s'installer dans une partie de la ville ; mais il leur a fallu une lutte de six jours pour s'emparer de tous les bastions, les palais et les forts où les plus braves cipayes se sont défendus jusqu'à la dernière heure, certains qu'ils étaient de ne pas avoir de quartier. L'ordre donné par le général anglais Wilson à ses troupes de ne faire grâce à aucun des soldats révoltés mais d'épargner les femmes et les enfants, paraît avoir eu pour but la dernière partie seulement de l'injonction, la fureur des vainqueurs rendant bien superflue la première, qui se serait exécutée malgré le général s'il s'y fut opposé. On croit que plus de dix mille cipayes ont été massacrés, et cette terrible hécatombe frappera probablement les Indiens d'une terreur telle que l'on peut considérer le parti des rebelles comme foudroyé et incapable de se relever, quoique dans d'autres provinces il puisse encore donner des inquiétudes sérieuses. Un nombre immense de fugitifs a laissé Delhi et s'est répandu dans toute l'Inde, portant avec lui la terreur et probablement aussi bien des projets de vengeance. Parmi les fugitifs se trouvent le roi de Delhi et sa famille que l'on est

parvenu à faire prisonniers. Le général Wilson a fait grâce au vieux souverain et à son épouse, qu'il ne paraît point tenir responsables de ce qui s'est passé ; mais il a fait pendre deux des fils et un des petit-fils du Priam Indien. Le 21 Septembre Delhi était entièrement au pouvoir de l'armée britannique, et la perte des vainqueurs dont le chiffre n'est pas encore bien fixé était incomparablement moindre que celle que l'on aurait pu redouter. Le général Nicholson est mort des suites de blessures reçues pendant l'assaut. Ce militaire distingué était né à Bergemont près de Dublin en 1822, et n'était par conséquent âgé de trente-cinq ans. Il prit du service dans l'Inde comme cadet d'infanterie à l'âge de 16 ans. Il s'y distingua particulièrement dans la campagne de 1845, où, devenu capitaine, il donna le premier avis des progrès de l'armée Sikh qui venait de passer le Sutley, et reçut une médaille à cette occasion, son activité et son discernement ayant fait remporter par là d'importantes victoires. Dans toute la guerre du Punjab il rendit d'importants services, que lord Gough reconnut dans ses dépêches, et il fut promu au rang de major. Ce fut lui qui amena devant Delhi l'artillerie de siège et les renforts qui permirent de donner l'assaut, et il eut pour cela de nombreux combats à livrer et beaucoup de sang-froid et de prudence à montrer. Un de ses jeunes frères venait d'être tué dans une autre partie de l'Inde lorsqu'il est mort lui-même dans les ramparts de la ville qu'il avait autant et plus peut-être que tout autre contribué à enlever.

Pour que rien ne manque aux succès de l'armée anglaise, la garnison renfermée dans la citadelle de Lucknow vient d'être secourue et la ville qui était au pouvoir des cipayes a été reprise. Le général Neil a été tué dans cette affaire.

Ces nouvelles nous parviennent au moment où l'on se prépare ici à ouvrir les temples catholiques et protestants pour y implorer les secours de Dieu sur les armes de Notre Souveraine déjà victorieuses ; un jour de jeune et d'humiliation ayant été fixé par les autorités civiles et religieuses pour cet objet.

Tandis que se déroulait dans un déluge de sang le drame épouvantable de la révolte des Indes, un homme qui a pris part à plus d'une sanglante tragédie, le général Cavaignac mourait subitement à sa campagne, dans le département de la Sarthe. Agé de 55 ans, le général Cavaignac qui avait été gouverneur général de l'Algérie, ministre de la guerre et chef du pouvoir exécutif, aurait encore pu dans le cours des vicissitudes humaines plus étrange en France que partout ailleurs jouer un grand rôle au profit de son pays. Cependant M. Gaillardet dans sa dernière lettre au *Courrier des États-Unis* croit devoir apprécier de la manière suivante cet événement qui a créé en France une profonde et douloureuse sensation : " Si la mort de l'ancien chef du pouvoir exécutif est profondément regrettable pour la démocratie, elle l'est moins pour lui-même. Il est tombé dans tout l'éclat et la pureté de cette attitude qui a fait de lui une sorte de statue antique, la statue de la probité. Ce rôle n'aurait pu qu'être amoindri, soit qu'il eût siégé sur les bancs du corps législatif actuel, soit qu'il eût refusé d'y entrer après avoir consenti aux conditions imposées à sa candidature. Il avait dans les rêves même de l'avenir moins de chances de monter que de descendre. Les républicains exaltés ne lui avaient point pardonné et ils l'ont montré en n'assistant point à ses funérailles ce qui n'a pas empêché qu'elles n'aient été une grande manifestation populaire. Cavaignac, emportant avec lui dans la tombe le récent mandat des électeurs de Paris, comme un dernier sacre populaire est mort à temps et opportunément pour sa gloire sinon pour son pays."

Ces paroles sont tristes si toutefois elles ne sont pas cruelles. Elles démontrent plus énergiquement que tout un cours de philosophie, la vanité et le néant des grandeurs humaines : elles peignent surtout à merveille ce triste piédestal basé sur le sable mouvant qui s'appelle la popularité.

Il y a cependant aux yeux des hommes positifs un memento encore plus éloquent que celui-là, ce sont les crises et les paniques financières comme celle qui vient de passer en furieuse sur toute l'Amérique et qui, si elle a laissé les banques du Bas-Canada debout, a renversé quelques-unes de nos maisons de commerce et en a ébranlé beaucoup d'autres. Les crises financières du reste, qui ressemblent beaucoup aux révolutions, n'accomplissent pas en entier comme ces dernières, ce fameux verset du *magnificat* que les chœurs patriotes de Versailles prirent un méchant plaisir à répéter par trois fois au bon Louis XVI à la veille de sa chute. Si les bourgeois commerciaux descendent les puissances de leurs trônes elles n'élèvent point les pauvres à leur place, et les classes ouvrières de New-York et de Québec en font dans ce moment la trop triste expérience. Dans cette dernière ville, au lieu de s'ameuter tumultueusement comme on l'a fait dans l'Empire-City, on discute paisiblement et avec sagesse divers plans qui permettront de venir au secours des braves et laborieuses populations des faubourgs. Le journalisme, constatons-le avec regret, a souffert lui aussi dans toute l'étendue du continent, de la panique, et l'on ne saurait vraiment trop admirer le courage des jeunes gens qui à Québec au moment de la chute des feuilles viennent de résusciter le *Fantasque*. Ce courage est d'ailleurs plus héroïque qu'il y a des noms difficiles à porter et que certains gens (et M. Aubin est du nombre) savent rendre leur héritage bien lourd. La première livraison du premier *Fantasque* parut à Québec dans le mois d'Août 1837 avec une astérisque pour No. et un point d'interrogation pour date : de cette époque au 24 Février 1849, date de la dernière livraison, ce journal véritable feuilleton parut, disparut et reparut sous trois ou quatre formats divers, mais toujours avec le même cachet d'esprit, de gaieté et de finesse qui en ont fait un modèle du genre. Puisse *Fantasque* second être toujours aussi spirituel mais jamais aussi méchant que *Fantasque* premier, souhait qu'en bons jour-

nalistes officiels nous nous permettons de formuler dans notre propre intérêt d'abord, puis dans celui des nouveaux ministres quelqu'ils soient, qui vont bientôt sans doute remplacer ceux dont la démission n'a pas été un des moindres événements de ce mois si fertile en nouvelles de tout genre.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Les demoiselles élèves des Ursulines des Trois Rivières ont tenu un bazar, produit de leurs épargnes et de leur industrie, dont le revenu est destiné à aider à l'achèvement de la cathédrale de ce diocèse. On y remarquait, dit *l'Ere Nouvelle*, une foule d'objets gracieux et élégans en peinture, en dessin et en broderie, et qui témoignaient autant des progrès des élèves que de leur charité.

—La ville de Sherbrooke contient maintenant une très forte population catholique, dont une grande partie est d'origine française. Il y a depuis trois ans un collège dirigé par des prêtres et des ecclésiastiques ; malheureusement l'édifice où se tenaient les classes et qui était en bois a brûlé dans le cours de l'été dernier. M. Dufresne, le principal, aidé des dons généreux des citoyens catholiques et protestants s'est remis à l'œuvre et a presque fini de construire un nouvel édifice bien préférable au premier : ce qui n'a pas empêché les mêmes citoyens de construire un couvent ou académie de filles qui est en activité depuis six mois, et vient d'être mis sous la direction des Dames de la Congrégation de Notre-Dame. L'inauguration de ces deux édifices a eu lieu le premier dimanche de ce mois, et Mgr. de St. Hyacinthe, accompagné de Mgr. Demers, évêque de Vancouver, et de cinq religieuses inséculaires, fut reçu la veille dans l'église paroissiale où toute la population s'était réunie pour les accueillir et implorer avec eux les bénédictions du ciel sur le nouvel œuvre. Le lendemain après la messe célébrée pontificalement par l'évêque de Vancouver, Rennes, et un sermon par M. O'Donnell de Sorel on se rendit processionnellement au couvent et au collège où des adresses furent présentées en anglais et en français à Mgr. Prince, et où plusieurs discours de circonstance furent prononcés.

—Sa Seigneurie, l'évêque Fulford de Montréal, est aujourd'hui en Europe pour veiller aux intérêts de son diocèse. Sa Seigneurie, avant son départ, voulut bien faire l'offre de mettre le département de l'instruction publique en rapport avec les institutions d'éducation anglaises. Inutile de dire que cette offre a été accueillie avec empressement.

—M. le docteur Aubry, professeur à l'Université Laval, à Québec, a commencé un cours public d'histoire générale. Outre les élèves de l'Université, M. Aubry a une cinquantaine d'hommes du monde qui se présentent trois fois par semaine dans la salle des cours publics de la faculté des arts. " Les dix leçons que M. Aubry a données jusqu'à présent, ajoute le *Courrier du Canada*, ont été consacrées à décrire et à expliquer l'œuvre des six jours de la création et le dogme de la chute de l'homme et de la promesse d'une rédemption. Le professeur, appelant à son aide les sciences de la chimie, de la physique et de la géologie, a prouvé scientifiquement la vérité du récit mosaïque et développant dans l'ordre du raisonnement et de la philosophie les preuves déduites de la tradition universelle et du consentement unanime des peuples, il a mis au néant toutes les folles tentatives de l'incrédulité contre les livres saints. Il fait vraiment bon entendre M. Aubry évoquer l'autorité des annales des différents peuples, les noms et les œuvres des historiens, des orateurs, des philosophes et des poètes de tous les âges, et offrir, avec une splendeur de science qui éclaire sans fatiguer l'auditeur, le tableau des progrès de l'esprit humain."

—On vient d'inaugurer, à la Baie Saint Paul, (comté de Charlevoix) une nouvelle académie. Le discours d'inauguration a été prononcé par le directeur, M. Amouroux, ci-devant professeur au collège industriel de Saint Germain de Rimouski. M. Trudelle, curé, et M. Boudreau, médecin, ont aussi porté la parole. L'académie a 40 élèves, et comme elle était en opération depuis quelque temps, on a pu montrer des cahiers qui ont fait honneur à la nouvelle institution. M. Amouroux est Français de naissance et si nous jugeons de son habileté par le discours qu'il a prononcé dans cette occasion et par d'autres écrits publiés dans le *Canadien*, il ne peut que réussir dans son entreprise.

### BULLETIN LITTÉRAIRE.

Il a plu à Sa Majesté d'appeler à la Chambre des Lords le grand historien Macaulay. A ce sujet, le *London News* s'exprime dans ces termes : " Ce triumvirat des historiens anglais Hume, Gibbon et Robertson moururent sans être anoblis. Le roi George III, qui fut représenté par Bute, Grenville, Buckingham, ou North, n'eût jamais songé à faire un pair du bibliothécaire des avocats, du milicien de Hampshire ou du ministre presbytérien. Mais nous vivons à une autre époque et Sa Majesté a mandé Macaulay à la Chambre des Lords, à cause de ses œuvres historiques sans doute, et non pour ses essais ni même pour ses discours. Qu'aurait dit M. Croker, n'eût-il vécu que trois semaines de plus, en prenant l'élévation de Macaulay ?"

—M. Charles Mackay, le célèbre poète anglais, est sur le point de visiter les États-Unis et le Canada. On l'appelle le Béranger anglais, et s'il n'égale pas le poète français sous certains rapports il lui est supérieur par la moralité de ses chansons.

—Outre les pertes nombreuses que les lettres françaises ont faites cette année et que nous avons successivement signalées dans ce journal, se trouve celle de deux hommes dont les travaux ont eu, il y a quelques années, un grand retentissement; M. Lherminier et M. Gustave Planche. L'auteur de la *Philosophie du Droit* a eu, comme professeur d'histoire et de philosophie, une très-grande vogue dans la jeunesse plus ou moins ecclésiastique de l'Université. Il a été, dans l'opposition au catholicisme, un des émules des Michelet et des Quinet; mais cette popularité éphémère s'est évanouie lorsque l'orateur plus mur et plus éclairé est revenu à de meilleures doctrines. Lherminier laisse la réputation d'un écrivain laborieux et érudit, d'un penseur hardi, mais pas toujours heureux dans sa logique. M. Gustave Planche était un helléniste et un critique du premier ordre. Ses travaux sur les auteurs grecs et ses articles publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* et les autres périodiques lui ont donné un rang élevé dans la littérature classique et sérieuse.

—Le Cabinet de lecture de l'Œuvre des bons livres a réorganisé ses séances pour l'hiver et l'on y a déjà entendu: 1o. La suite du travail historique de M. l'Abbé Rouxel sur la vocation de Montréal; 2o. Une dissertation philosophique de M. le Curé Beaudry; 3o. Un travail de M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur de ce journal, sur la littérature canadienne; 4o. Deux élégies de M. Denis, directeur du collège de Montréal, qui, par la beauté des vers et la richesse de la rime rappellent les meilleures traditions du Parnasse français; 5o. Une lecture de M. Valade, l'inspecteur des écoles, sur la science; 6o. Une dissertation de M. l'Abbé Giban sur l'autorité, et enfin une lecture de M. Cyrille Boucher sur l'avenir de la jeunesse canadienne. On voit que les directeurs de cette utile institution se sont mis vigoureusement à l'œuvre et qu'ils ne se proposent pas de laisser chômer nos orateurs.

—M. l'Abbé Faillon du séminaire de St. Sulpice de Paris est arrivé en Canada pour s'y fixer permanentement. Cet écrivain distingué a déjà visité deux fois notre pays et il y revient cette fois avec des matériaux précieux qu'il utilisera comme il sait le faire. M. Faillon a écrit la vie de M. Olier, fondateur de son ordre, et celles de Madame Youville, de Mlle Mance et de la Sœur Bourgeois, fondatrices de trois de nos plus anciens établissements religieux. Ces ouvrages forment six beaux volumes in-8, imprimés et illustrés à Paris avec le goût le plus parfait. Il travaille actuellement à une histoire de la colonie de Montréal, qui, sous sa plume, prendra nécessairement les proportions d'une histoire du Canada.

## BULLETIN SCIENTIFIQUE.

—M. Florent Prévost, lu, en présence du public français, un travail sur la protection que l'on doit accorder aux animaux et l'utilité des oiseaux au point de vue agricole. C'est un document qui lui a coûté beaucoup de soins et que l'on peut trouver dans l'*Ami des Sciences*. Par l'observation qu'il a faite des habitudes des différentes variétés d'oiseaux, il en vient à prouver qu'ils rendent plus service au cultivateur en détruisant les insectes qu'ils ne lui sont nuisibles par la part qu'ils prélèvent eux-mêmes sur les produits de la terre, à laquelle, suivant l'auteur, ils ont autant de droit que le soldat qui a combattu pour son pays en a sa ration.

—M. Silbermann, du collège de France (Paris), a fait usage des petits ballons en caoutchouc, qu'on l'on voit aujourd'hui à Montréal parmi les étalages des marchands de jouets, pour faire des expériences sur la direction des vents dans les diverses couches de l'atmosphère. Il a prouvé qu'au-dessous de 150 pieds l'air était constamment troublé par des courants variables, et il conclut que les observations météorologiques faites au moyen de l'anémomètre sont très-défectueuses en ce qui concerne la direction des nuages et l'influence du vent sur la température.

—Une société appelée *société d'acclimatation* a été formée dans le but d'introduire en France les espèces d'animaux dont on pourrait tirer parti en les apprivoisant. M. Jules Verreaux a recommandé à la société l'introduction en Algérie et dans les colonies des Indes occidentales, du *serpentarius reptilivorus* et de la grue caronculée, qui sont les ennemis mortels de tous les reptiles venimeux. On trouve ces oiseaux au Cap de Bonne Espérance, et rien n'est curieux comme la description que donne M. Verreaux des combats du serpentarius avec les plus grandes espèces de serpents. L'oiseau commence par rompre avec ses pattes les vertèbres du reptile qu'il avale ensuite en commençant par la queue.

## BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS.

—M. Labelle, organiste de l'église paroissiale de Montréal, se propose de passer en Europe pour s'y perfectionner dans son art. Ses amis doivent lui donner des concerts d'adieu dont le produit sera destiné à faciliter l'exécution de son projet. M. Labelle a aussi donné dernièrement à Belleville (Haut-Canada) un concert de musique sacrée qui paraît avoir eu un grand succès.—Pays.

—M. Perrault ayant obtenu un congé de la Chambre d'Agriculture est reparti pour l'Europe où il est allé soutenir ses thèses pour l'obtention de son diplôme à l'école de Grignon. Il doit choisir pour sujet de sa thèse l'établissement et la distribution d'une ferme modèle en Canada, et

il se propose de publier ce travail qui sera d'une très grande utilité et que de plus il mettra lui-même à exécution à Varennes. Il doit aussi s'occuper du choix d'une bibliothèque départementale pour la Chambre d'Agriculture.

—M. A. Turgeon, fils de M. Alfred Turgeon, avocat de Terrebonne, vient de partir pour l'Europe, où il doit suivre les cours de l'école d'agriculture de Grignon. On voit que l'exemple de M. Perrault porte déjà ses fruits.

—M. Ernest Gagnon, professeur de musique à l'école normale Laval et organiste de l'église de St. Jean à Québec, est parti pour l'Europe afin d'y compléter ses études musicales. M. Gagnon a fait preuve d'un talent remarquable, et quoiqu'il soit encore bien jeune, il a toute chance possible d'exceller dans sa profession. Nos souhaits les meilleurs l'accompagneront dans sa carrière artistique.

—M. Plamondon, élève de Paulin Guérin, a mis la dernière main à la copie qu'il faisait de la *Transfiguration* de Raphaël, le plus grand tableau du pinceau de cet artiste et probablement la plus belle œuvre d'art en ce genre qui existe au monde. Cette copie sera placée dans l'église de St. Jean, à Québec; elle a les mêmes dimensions que l'original. Il est peu d'artistes qui aient entrepris un travail semblable et l'on assure que M. Plamondon a parfaitement réussi. Commencé depuis vingt-cinq ans, on peut dire que ce travail a été l'œuvre de sa vie.

—Son Altesse Royale le Prince Napoléon a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement du marquis de Pastoret.

—Le premier prix pour les plans du monument de Wellington, a été accordé à M. Calder Marshall. Il consiste en une somme de £700 sterling. Le second (£500) l'a été à M. F. Woodington. Il y en a plusieurs autres de £100 chaque.

—M. Edouard Gingras, de Québec, dont nous avons admiré les belles voitures, à l'exposition de Montréal, est mort le jour même où il apprendait qu'il avait obtenu le premier prix.

On lui avait accordé des récompenses aux expositions universelles de Londres et de Paris; l'une de ses voitures a été achetée par l'Empereur. Son important atelier de carrosserie existe toujours et nous espérons qu'il continuera à jeter du lustre sur l'industrie canadienne. M. Gingras s'était gagné l'estime de tous ses concitoyens. Un nombreux public assistait à ses funérailles.

—La mort du sculpteur Simart, qui appartenait à la classe des beaux-arts de l'Institut, est une des nombreuses pertes récemment faites par ce corps savant. Il était élève de Pradier, avait quarante-huit ans, et mourut en tombant d'un omnibus, preuve, dit M. Pitre Chevalier, que chez nous le talent ne donne pas d'équipage. Simart obtint le premier prix de l'Académie française à Rome. Il succéda à son maître Pradier dans l'Institut. Ses œuvres les plus remarquables sont la *Vierge de Troyes*, la statue de la *Poésie épique*, le bas-relief du tombeau de Napoléon aux Invalides, la fameuse statue de Minerve, appartenant au duc de Luynes, les sculptures de l'un des nouveaux attiques du Louvre et les cariatides du pavillon central. L'Empereur qui, il y a quelque temps, voulait montrer dans toute sa splendeur la nouvelle partie du Louvre au Roi de Bavière, ordonna que les échafaudages qui la masquaient, tombassent dans un temps donné. On répondit que le temps que l'on accordait ne suffisait pas pour les faire disparaître. "Il faut, répliqua l'Empereur, que le Roi de Bavière voie les cariatides; rappelez-vous ce qu'Alexandre fit du néogordien." L'on prit des mesures en conséquence. L'immense échafaudage fut scié et à un signal la masse entière s'écroula. Le Roi de Bavière vit les chefs-d'œuvre; mais le pauvre Simart ne put juger de l'effet qu'ils avaient produit: il n'était plus.

—Les États-Unis viennent de perdre un statuaire distingué, M. Crawford, élève du grand sculpteur Suédois Thorwaldsen.

—La charrue canadienne à vapeur de Romain a été essayée publiquement en Angleterre, le 11 septembre, avec le plus grand succès. Elle est maintenant la propriété de M. Crosskill, si bien connu en Europe par l'invention du brise-mottes mécanique. L'*Illustrated London News* contient une gravure de la charrue de M. Romain. Le premier modèle en grand de cette machine fut construit pour l'exposition de Paris en 1855, le comité canadien de l'exposition ayant voté une somme de £800 pour aider l'invention dans son entreprise. L'outil proprement dit est un cylindre armé de houes long de six pieds et de 30 pouces de diamètre. Il pulvérise le sol et le met dans un état d'ameublissement semblable à celui qui serait produit par un double labour profond, suivi d'un hersage et de l'usage du *brise-mottes*: il déplace et brise pendant l'action les briques, racines ou autres objets enfouis sous le sol, et passe par dessus les gros cailloux à la surface, qui font lever le cylindre sans le briser; cette charrue labouré à des profondeurs que l'on varie à volonté de trois à douze pouces, se meut à la vitesse d'un mille à l'heure, et labouré souvent la profondeur requise de trois-quarts d'arpens à un arpent par heure, au prix de trois chelins et demi à cinq chelins l'heure, ou en moyenne de quatre chelins l'arpent. M. Crosskill, en achetant l'invention de M. Romain, exigea que la machine ne fût pas exposée, précaution prudente, lorsqu'on sait ce qui est arrivé à notre concitoyen, M. Frederick Andrews, qui, ayant exposé à l'exhibition de New-York ses pédales d'orgue, vit un Américain obtenir une patente à son préjudice.

M. Charles Romain, quoiqu'établi depuis longtemps à Toronto, est né à Québec, où son oncle occupait une position distinguée dans la société comme homme de lettres et de science.

## DOCUMENTS OFFICIELS.

[CIRCULAIRE No. 23.]

BUREAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 5 Novembre 1857.

MONSIEUR L'INSPECTEUR,

Vous recevrez prochainement une caisse de livres qui vous est expédiée par la voie de

Vous devrez distribuer ces livres conformément aux prescriptions contenues dans ma circulaire No. 20.

Vous remarquerez que, grâce à la libéralité du gouvernement, je suis en état de vous envoyer cette année un nombre de volumes mieux proportionné au nombre d'élèves qui fréquentent vos écoles. Vous devrez apporter une attention toute particulière à la croyance religieuse des élèves, et ne donner les livres destinés exclusivement aux élèves d'une croyance, qu'à ces élèves.

J'ai pu joindre à cet envoi celui des brochures suivantes :

1o. Essay on the Insects and Diseases injurious to Wheat Crops, by H. Hind, Esq.

2o. Essai sur les insectes et les maladies du blé, par Emilien Dupont.

3o. Etudes sur l'instruction publique chez les Canadiens-Français, par D. P. Myrand.

5o. Notes and Statistics on Public Instruction in Canada, from Lovell's Directory of Canada.

Ces brochures doivent être distribuées par vous, dans vos visites, aux instituteurs et aux institutrices, et vous leur recommanderez de les lire et d'en rendre compte à leurs élèves, dans des leçons familières, sur les sujets qu'elles traitent. S'il vous reste de ces brochures, après la distribution faite aux maîtres et maîtresses, vous pourrez les donner en récompense aux élèves.

Vous voudrez bien apposer votre signature au reçu que vous trouverez au pied du duplicatum de la liste ci-jointe et la transmettre sans délai à ce bureau.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'Inspecteur,

Votre obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUCHEAU,

Surintendant de l'Éducation.

## LIVRES FRANÇAIS.

Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne de Mame, série in-8o  
do do do do in-12  
Bibliothèque de l'Enfance, do do in-18  
Fables de LaFontaine.....  
Les Servantes de Dieu en Canada.....  
Abrégé de l'Histoire du Canada de Garneau.....  
Fables de Paul Stevens.....  
Traité de l'Agriculture Flamande.....  
N. B.—Les Fables de LaFontaine, l'Histoire du Canada de Garneau, les Entretiens sur la Physique, la Chimie et les autres sciences, dans les collections de Mame et de Rion, peuvent être donnés aux élèves protestants; les autres livres français ne doivent être donnés qu'aux élèves catholiques.

## LIVRES ANGLAIS.

(Pour les protestants exclusivement.)

Miller's Illustrated London Library, (choisie).....

Home Books par Cousine Alice.....

(Pour les catholiques exclusivement.)

Sadlier's Popular Library.....

Canon Schmidt's Tales.....

Boyhood of Great Painters.....

(Pour les catholiques et les protestants.)

Popular and Moral Tales, par Madame Guizot.....

Stories for Children, par Mlle. Edgeworth.....

Canadian Settler's Guide, par Madame Trail.....

The Child's Book of Nature, par Hooker.....

Salmon Fisheries of Canada, par Nettie.....

Le Canada et l'Exposition Universelle, par J. C. Taché...  
Pretty Little Poems for Pretty Little People.....  
Hodgins' Geography and History of British North America.....  
Esop's Fables.....  
Gay's Fables.....  
Gems of Fables.....  
Book of Birds.....  
Book of Animals.....

Robinson Crusoe.....

Total.....

Reçu du Surintendant de l'Éducation le nombre de volumes ci-dessus indiqué.

Distribution solennelle des prix aux élèves du Petit Séminaire de Ste. Thereso.

(Suite et Fin.)

Cinquième—Excellence—1r prix, Augustin Dagenais, 2d prix, Arthur Filiatrault, 3e Hormidas Ladouceur; 1r acc Samuel Racine, 2d Magloire Lalonde, 3e John Marrin.

Version latine—1r pr Arthur Filiatrault, 2d Augustin Dagenais, 3e Samuel Racine; 1r acc Magloire Pilon, 2d Magloire Lalonde, 3e Hormidas Ladouceur.

Thème latin—1r pr Aug. Dagenais, 2d Arthur Filiatrault, 3e Magloire Lalonde; 1r acc Samuel Racine, 2d Georges Dumouchel, 3e Hormidas Ladouceur.

Histoire ancienne en anglais—1r pr John Marrin, 2d Augustin Dagenais, 3e Arthur Filiatrault; 1r acc Hermyle Leclerc, 2d Georges Dumouchel, 3e Samuel Racine.

Mémoire—1r pr Augustin Dagenais, 2d John Marrin, 3e Hormidas Ladouceur; 1r acc Arthur Filiatrault, 2d Hermyle Leclerc, 3e Samuel Racine.

Arithmétique—1r pr Augustin Dagenais, 2d Hormidas Ladouceur, 3e Magloire Lalonde; 1r acc Benjamin Desmarchais, 2d Samuel Racine, 3e Magloire Pilon.

Thème français—1r pr Arthur Filiatrault, 2d Augustin Dagenais, 3e Samuel Racine; 1r acc Magloire Lalonde, 2d Hormidas Ladouceur, 3e Magloire Pilon.

Thème anglais—1r pr Arthur Filiatrault, 2d Augustin Dagenais, 3e John Marrin; 1r acc Calixte Ethier, 2d François Desmarchais, 3e Magloire Lalonde.

Version anglaise—1r pr Arthur Filiatrault, 2d Augustin Dagenais, 3e Calixte Ethier; 1r acc Hormidas Ladouceur, 2d Samuel Racine, 3e Magloire Lalonde.

Sixième—Excellence—1r prix Alfred Sauvé, 2d Odilon Blondin, 3e Zéphyrin Laurin; 1r acc Félix Dumoulin, 2d Paul Desjardins, 3e François Huberdault.

Version latine—1r pr Zéphyrin Laurin, 2d Odilon Blondin, 3e Fernando David; 1r acc Alfred Sauvé, 2d Félix Dumoulin, 3e Ludger Lauzon.

Thème latin—1r pr Odilon Blondin, 2d Paul Desjardins, 3e Alfred Sauvé; 1r acc Félix Dumoulin, 2d Téléphore Vincent, 3e Zéphyrin Laurin.

Thème français—1r pr Alfred Sauvé, 2d Ludger Lauzon, 3e Odilon Blondin; 1r acc Zéphyrin Laurin, 2d Félix Dumoulin, 3e P. Chauveau, Paul Desjardins et T. Ouimet.

Arithmétique—1r pr Odilon Blondin, 2d François Huberdault, 3e Félix Dumoulin; 1r acc Paul Desjardins, 2d Alfred Sauvé, 3e Zéphyrin Laurin.

Histoire Sainte—1r pr Odilon Blondin, 2d Alfred Sauvé, 3e Trefflé Ouimet; 1r acc Fernando David, Félix Dumoulin, 3e Paul Desjardins.

Mémoire—1r pr Odilon Blondin, 2d Alphonse Séguin, 3e Alfred Sauvé; 1r acc François Huberdault, 2d Zéphyrin Laurin, 3e Trefflé Ouimet.

Version anglaise—1r pr Zéphyrin Laurin, 2d Odilon Blondin, 3e Ludger Lauzon; 1r acc Alphonse Séguin, 2d Téléphore Vincent, 3e Alfred Roy.

Thème anglais—1r pr Odilon Blondin, 2d J. Bte. Sanche, 3e Félix Dumoulin; 1r acc Elie Gauthier, 2d Frs. Huberdault, 3e Pierre Chauveau.

Classe préparatoire—Excellence—1r pr Daniel Legault, 2d Edmond Cajetan; 1r accessit Alexandre Chauveau, 2d Oscar McKay, 3e Arthur Duval.

Notions d'agriculture—1r pr Oscar McKay, 2d Albert Valois; 1r acc Alexandre Chauveau, 2d Edmond Cajetan, 3e Daniel Legault.

Lecture—1r pr Oscar McKay, 2d Arthur Duval; 1r accessit Edmond Filiatrault, 2d Ferdinand Paquet, 3e Irénée Lamoureux.

Écriture—1r pr Arthur Duval, 2d Chs. Howard; 1r acc Irénée Lamoureux, 2d Edmond Cajetan, 3e Emile Lavigne.

Anglais—1r pr Oscar McKay, 2d Alexandre Chauveau; 1r acc Daniel Legault, 2d Irénée Lamoureux, 3e Edmond Filiatrault.

Mémoire—1r pr Daniel Legault, 2d Oscar McKay; 1r accessit Arthur Duval, 2d Edmond Cajetan, 3e Ferdinand Paquet.

Arithmétique—1r pr Chs. Howard, 2d Albert Valois; 1r acc Daniel Legault, 2d Alfred Bélanger, 3e Oscar McKay.

Thème français—1ère division—Prix, Edmond Cajetan; 1r acc Alex. Chauveau, 2d Oscar McKay.

2de division—Prix, Daniel Legault; 1r accessit Théophile Cajetan, 2d Ephrem Leclerc.

Musique instrumentale—1r pr François Duquet, 2d Henri Desaulniers. Proximè accesserunt—Adolphe Payet, Zotique Perrault, F. Xavier Sauriol.

Musique vocale.—1ère division—1r pr François Duquet, 2d Jos. Valois; 1r acc Basile Routhier, 2d Toussaint Desjardins, 3e Antime Pilon.

2de division—1r pr Homère McMahon, 2d Amédée Thérien; 1r acc Alfred Sauvé, 2d Timoléon Piché, 3e Arthur Filiatrault.

Prix mérités pour cinq accessits—Paschal Brunet, Joseph Racine, F. Xavier Sauriol, Antime Pilon, Henri Desaulniers, Elie Auclair, François Labelle, Marcellin Perras, Joseph Aubin, Samuel Racine, Félix Dumoulin.

Des Presses à Vapeur de Sénécal & Daniel, 4 Rue St. Vincent